\*\*\*\* \*num\_14 \*an\_2021 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**En 2020, 740.000 bébés sont nés en France, soit 13.000 de moins qu'en 2019 et 79.000 de moins qu'en 2014. L'indice de fécondité est tombé à 1,84 enfant par femme alors qu'il oscillait autour de 2 enfants par femme entre 2006 et 2014.**

Voilà qui ne va pas aider à combler le déficit du système de retraite français. Les naissances ont de nouveau diminué dans l'Hexagone l'an passé. En 2020, 740.000 bébés sont nés en France, soit 13.000 de moins qu'en 2019 et 79.000 de moins qu'en 2014. Peu à peu, la société française semble perdre ce qui faisait sa spécificité et sa force : une démographie dynamique.

L'indice de fécondité est tombé à 1,84 enfant par femme l'année dernière alors qu'il *« oscillait autour de 2 enfants par femme entre 2006 et 2014 »*, rappelle l'Insee. En 2020, 100 femmes âgées de 25 à 29 ans ont donné naissance à 10,6 enfants, contre 13,4 enfants il y a vingt ans. Le nombre de femmes en âge de procréer a en outre globalement diminué depuis le milieu des années 1990. Mais depuis 2016, ce recul semble marquer un palier. Conclusion de l'Insee : le recul des naissances s'explique donc davantage par la baisse de la fécondité. Si la France reste encore le meilleur élève de l'Europe, sa position relative baisse de plus en plus sur le Vieux Continent.

**La politique familiale en question**

Difficile encore de donner une explication précise à ce phénomène. Selon une étude de Kantar pour l'Union nationale des associations familiales (Unaf), le désir d'enfant reste fort en France : le nombre moyen d'enfants souhaité est de 2,39. *« Si les familles ont moins d'enfants, ce n'est donc pas parce qu'elles en veulent moins »*, en conclut l'association, qui explique la baisse de la natalité par le manque de moyens des familles et donc par l'absence d'une politique familiale ambitieuse.

*« Petit à petit, une série de coups de rabots sur la politique familiale, de la modification du congé parental à la modification de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), ont entamé la confiance des potentiels parents »*, estime-t-on à l'Unaf où l'on met en avant le fait qu'après 1994, année de basses eaux en termes de naissances, la politique familiale a été revue à la hausse. Ce qui s'est traduit au cours des années suivantes dans la démographie française, passée première en Europe.

**Solde naturel au plus bas**

La baisse récente des naissances ne peut encore être directement liée à la pandémie de Covid-19. Il faudra attendre les chiffres des prochains mois pour avoir une certitude de l'impact des confinements sur le nombre de naissance. Seul indice, encore ténu, mais qui n'incite pas à l'optimisme : au mois de décembre 2020, le nombre moyen de naissances quotidiennes est passé sous la barre des 2.000, alors que le premier confinement avait commencé neuf mois avant, en mars.

Quoi qu'il en soit, le résultat pour cette année, c'est que le solde naturel, c'est-à-dire l'accroissement de la population française sans compter l'immigration, a été à son niveau le plus faible en 2020 depuis 1946, à +82.000. La France comptait 67,4 millions d'habitants au 1er janvier 2021.

\*\*\*\* \*num\_15 \*an\_2021 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**En huit ans seulement, le nombre de naissances a baissé de 10% en France. Rien à voir avec le Covid. Il y a les explications de gauche : le prix des logements et l'angoisse de l'avenir climatique. Et les explications de droite : l'amaigrissement des politiques familiales. Faites votre choix.**

Ce sont, et c'est bien normal, les éléments relatifs aux décès qui retiennent d'abord l'attention quand on parcourt le bilan démographique 2020 publié ce mardi par l'Insee. Le Covid a laissé une empreinte profonde et ce n'est pas fini : le nombre de disparitions a été, l'an dernier, le plus important depuis la fin de la Seconde guerre mondiale (667.000), soit 54.000 de plus que l'année précédente. L'espérance de vie moyenne des hommes et des femmes a presque reculé en moyenne de six mois.

Mais une autre donnée mérite que l'on s'y intéresse. 2020 est en effet la sixième année consécutive de baisse du nombre de naissances en France (740.000 au total), au point qu'il y en a eu 81.000 de moins qu'en 2012, soit une diminution de 10%. Pourquoi ? Voilà la question. *« Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité (...) Les évolutions récentes s'expliquent davantage par la baisse de la fécondité »*, relève sobrement l'Insee.

Ce type d'évolution, naturellement, a des causes multifactorielles. Une bonne partie sont d'ordre sociétal : cela fait longtemps que l'âge moyen des femmes à la naissance de leurs enfants recule, parce que leur taux d'activité a continué de progresser et que leur envie, très légitime, de construire leur carrière joue. On doit ajouter la diminution du nombre d'enfants dans les familles issues de l'immigration et le recul de l'influence catholique, souvent associée à la réalité de familles nombreuses.

Il faut avancer sur la pointe des pieds, mais une dernière hypothèse d'ordre général peut être tentée. Certains couples renoncent-ils à avoir des enfants en anticipant des événements futurs angoissants, comme le réchauffement climatique ? Ce n'est pas impossible. Plus sûrement encore, le prix du m2 dans les métropoles et plus encore à Paris n'est pas à écarter non plus, des familles renonçant à s'agrandir parce qu'elles ne peuvent, justement, agrandir leur logement.

En revanche, le Covid ne peut être mis en cause puisque l'épidémie étant apparue sur nos radars en mars, les premiers effets sur les naissances n'ont pas pu être perceptibles, par définition, qu'en décembre au plus tôt.

**Fin de l'universalité ?**

La rapidité et l'ampleur de l'évolution (-8%) invitent néanmoins à compléter cette grille de lecture. Si personne ne fait d'enfant pour percevoir des allocations, les modifications importantes des politiques familiales sous le quinquennat de François Hollande ont probablement pesé aussi. Le quotient familial a été abaissé deux fois, les allocations familiales ont été mises sous condition de ressources et la Prestation d'accueil jeune enfant (Paje) a été réduite au-delà d'un seuil de revenus.

La liste pourrait être complétée, même si aucun couple ne conçoit d'enfant en pensant à sa retraite (suppression de la demi-part de quotient fiscal pour les veufs et veuves, imposition de la majoration de retraite pour les retraités ayant élevé des enfants. Le cumul de ces décisions a marqué la fin de l'universalité des politiques familiales. Concrètement, la majorité des familles n'ont pas été concernées financièrement, mais le bruit général n'a pas été bon. Pour les familles aisées, l'effet a été important.

Est-ce grave ? La France reste un pays qui connaît une démographie dynamique, plus dynamique que ses voisins, elle est loin des situations allemandes ou japonaises. Mais cet avantage s'effrite. Pour schématiser, l'indice de fécondité s'est installé durablement sous la barre des deux enfants par femme (1,84). Les effets de cette baisse de la natalité ne se feront pas sentir avant longtemps sur, par exemple, l'activité et le financement des retraite. Mais elle met fin à une exception française.

\*\*\*\* \*num\_18 \*an\_2021 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Le confinement n'a pas entraîné le baby-boom espéré par certains. En accroissant les incertitudes sur l'avenir, la chute de l'activité économique va au contraire peser sur la natalité en 2021.**

C'était une jolie histoire. Enfermés pendant des semaines au printemps 2020 pour cause de coronavirus galopant, les jeunes couples allaient joyeusement batifoler. Neuf mois plus tard, la France connaîtrait un baby-boom. Comme au lendemain de la guerre, ou en 1965, quand une panne d'électricité avait plongé New York dans le noir par une froide nuit de novembre.

**Pic des ventes de tests de grossesse**

Sauf que ce n'était qu'une histoire. En 1965, d'abord, où la panne n'a pas stimulé la natalité, contrairement à ce qu'avait raconté le « New York Times » neuf mois plus tard. Décortiquant les chiffres des naissances à New York au cours de l'été 1966, deux mathématiciens avaient tranché sur « *l'absence de ne serait-ce que l'ombre d'une preuve attestant l'existence d'un effet black-out*».

Cette fois-ci, il est trop tôt pour proclamer que le confinement n'a pas engendré une abondance d'accouchements en France (contrairement à d'autres pays, on le verra). Il y a certes eu un pic des ventes de tests de grossesse en avril. Mais les maternités n'ont pas débordé en décembre et janvier. Les médias locaux qui espéraient en faire leurs choux gras ont fait... chou blanc, à Guéret comme à Roubaix, à Lyon comme à Cahors.

**Couples séparés**

En réalité, l'épidémie pourrait bien avoir l'effet inverse : un recul de la natalité. Qui amplifierait une tendance amorcée en France depuis 2014, aboutissant en 2020 au plus faible nombre de naissances depuis 1945.

Ce n'est pas propre à la France. Dans tous les pays avancés, l'épidémie bouscule la fécondité. D'abord, pour des raisons pratiques. Nombre de couples ont vécu séparés pendant le confinement. D'autres, coincés chez eux, ont découvert que leur relation était fragile - ou leur logement trop exigu pour accueillir un petit dernier. Les centres de procréation médicalement assistée ont provisoirement fermé leurs portes. Il y a eu moins de rencontres d'un soir, qui entraînent parfois, encore de nos jours, un heureux événement neuf mois plus tard.

**Projets reportés ou abandonnés**

Le choc a aussi été psychologique. Le virus a ramolli les ardeurs. D'après un sondage Ifop réalisé fin avril 2020 pour le site Charles.co, la proportion de couples n'ayant eu aucun rapport sexuel au cours du mois écoulé atteignait 21 %, deux fois plus que dans une enquête antérieure. Une étude faite aux Etats-Unis par une équipe de psychologues universitaires révèle que près de la moitié des Américains ont eu des relations sexuelles moins fréquentes, expérimentant, en outre, de nouvelles pratiques peu propices à la fécondation.

Au-delà, la forte incertitude a poussé nombre de jeunes couples à revoir leurs projets. Une équipe de statisticiens italiens a exploité un sondage Ipsos lors du premier confinement en Europe sur les projets d'enfant. Conclusion : « *Les plans de fertilité ont été révisés à la baisse dans tous les pays*». Des projets ont été reportés à un futur meilleur, d'autres abandonnés.

**Naissances en recul de 10 à 15 %**

Un trio de chercheurs de l'Institut allemand Max-Planck pour la recherche démographique a fait un travail d'une autre nature, scrutant ce qui s'est passé sur le moteur de recherche Google. Leur analyse les amène à prévoir une chute des naissances de 15 % entre novembre 2020 et février 2021 aux Etats-Unis, moitié plus que le déclin observé après la crise financière de 2008, et autant que lors de l'épidémie de grippe espagnole en 1918-1919. James Pomeroy, l'économiste en chef de la banque HSBC, estime de son côté que le nombre mondial de naissances pourrait reculer de 10 à 15 % en 2020-2021.

Dans ces travaux, l'explication du déclin n'est plus seulement psychologique, elle devient aussi économique. Car le désir d'enfant chute d'autant plus que la production est affaiblie. Ce qui rejoint une série de travaux analysant l'impact d'une récession sur les naissances.

**Grippe espagnole et crise financière**

Deux chercheurs du think tank américain Brookings, Melissa Kearney et Phillip Levine, avaient tiré la sonnette d'alarme en juin dernier sur un « baby bust » (crise des bébés). Dans une note actualisée en décembre, ils rappellent qu'une « *hausse d'un point du taux de chômage est associée avec une baisse d'un point du nombre de naissances*». La montée du chômage due à l'épidémie et aux mesures pour la contenir pourrait entraîner une baisse du nombre de naissances de 200.000 aux Etats-Unis en 2021.

La vraie question, c'est de savoir ce qui se passera à la fin de la pandémie, quand l'économie retrouvera une croissance un peu solide. Après la grippe espagnole, la natalité avait fortement rebondi, car des projets reportés ont enfin abouti, et d'autres sont venus de l'envie de compenser les décès. Après la grande crise financière de 2008-2009, elle n'a pas retrouvé son niveau antérieur.

C'est la vraie question... dans les pays avancés. L'épidémie se traduit au contraire par un baby-boom dans certains pays émergents. Aux Philippines, les femmes n'ont pas pu accéder aux moyens de contraception et au planning familial pour cause de confinement. Dans un pays qui avait peiné à enrayer son explosion démographique, ce n'est pas une bonne nouvelle.

\*\*\*\* \*num\_23 \*an\_2021 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Le nombre de naissances en France a diminué de 5 % en février sur un an, après une chute brutale de 13 % en janvier. Ce « pourrait être le signe d'une reprise progressive des projets de parentalité en sortie du premier confinement », avance l'Insee.**

Un décrochage qui se confirme ou, au contraire, un rattrapage qui pointe le bout de son nez ? Les deux scénarios sont encore possibles au vu des dernières données sur les naissances en Francepubliées par l'Insee ce vendredi.

En février, soit neuf mois après la fin du premier confinement, 1.860 bébés sont nés en moyenne chaque jour dans le pays. C'est 5 % de moins par rapport au mois de février 2020. Le repli est certes marqué, mais il l'est moins qu'au cours des deux précédents mois correspondant aux bébés conçus en plein confinement : -7 % en décembre et surtout -13 % en janvier, un recul inédit depuis 1975.

Loin du baby-boom qu'on avait un temps prédit, plusieurs facteurs ont joué en défaveur des projets d'enfant, rappelle l'Insee : le « contexte de crise sanitaire et de forte incertitude », « des considérations relatives à la transmission possible du virus de la mère au nouveau-né », mais aussi la fermeture des centres de procréation médicalement assistée et, inversement, le recours à l'interruption volontaire de grossesse qui « a pu être plus compliqué au cours de cette période ».

**Baisse de la fécondité**

Les chiffres du mois de février montrent donc que ces facteurs ont un peu moins pesé sur les projets d'enfants courant mai, lorsque les restrictions sanitaires strictes commençaient à être levées et que les écoles rouvraient. Ce « pourrait être le signe d'une reprise progressive des projets de parentalité en sortie du premier confinement », avance l'Insee.

Mais il est encore trop tôt pour savoir si la courbe va bien se redresser cette année. Une chose est sûre, sur le plus long terme, la baisse continue des naissances en France se confirme. Leur nombre moyen par jour a reculé en février de 10 % sur quatre ans, et même de 14 % sur six ans.

Si le nombre de femmes en âge de procréer diminue en France, c'est surtout la baisse de la fécondité par femme qui explique le recul des naissances, selon l'Insee. L'indice de fécondité est ainsi tombé à 1,84 enfant par femme l'an dernier, alors qu'il oscillait autour de 2 enfants entre 2006 et 2014.

\*\*\*\* \*num\_29 \*an\_2021 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**La population française culminerait à 69,3 millions d'habitants en 2044, avant de décliner à 68,1 millions en 2070, selon les projections de l'Insee publiées ce lundi. En 2040, l'Hexagone compterait 51 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, contre 37 en 2021.**

Un peu plus nombreuse mais surtout plus âgée : d'ici à 2070, la France pourrait gagner 700.000 habitants et compter 68,1 millions personnes contre 67,4 millions actuellement. Les plus de 65 ans représenteraient alors 29 % de la population contre un cinquième aujourd'hui du fait du vieillissement des générations du « baby-boom ». Tel est le scénario central des dernières prévisions démographiques de l'Insee rendues publiques ce lundi.

Ces résultats corrigent nettement ceux présentés en 2016. L'institut tablait alors sur une population de... 76 millions de Français à horizon 2070. Mais les hypothèses de travail de l'Insee ont changé : « L'évolution constatée depuis 2014 a conduit à revoir à la baisse les gains d'espérance de vie. Par ailleurs, le taux de fécondité est lui aussi moins élevé que celui retenu comme hypothèse centrale dans les précédentes projections réalisées en 2016 », explique Isabelle Robert-Bobée, responsable de la division des enquêtes et études démographiques de l'Insee.

**1,8 enfant par femme**

Selon les nouvelles prévisions, en 2070, l'espérance de vie à la naissance des femmes serait de 90 ans, au lieu de 93 ans, et celle des hommes de 87,5 ans, contre 90,1 ans auparavant.

Par ailleurs, le taux de fécondité qui était à 1,84 en 2021reculerait à 1,8 enfant par femme, alors que la prévision antérieure tablait sur une remontée à 1,95. « La pandémie de Covid n'est pas vue comme un facteur impactant les prévisions de long terme, la tendance sur les gains d'espérance de vie à venir reproduit celle observée avant l'épidémie », précise l'experte.

**Détérioration du ratio entre actifs et retraités**

Selon l'Insee, 2044 marquerait toutefois un point de rupture dans l'évolution de la démographie française. Jusqu'à cette période, la population augmenterait rapidement, de 1,9 million de personnes atteignant à cet horizon un pic de 69,3 millions dont un quart pourrait avoir au moins 65 ans contre un cinquième aujourd'hui.

« La poursuite du vieillissement de la population jusqu'en 2040 est quasi certaine », souligne l'Insee. Elle devrait entraîner une détérioration du ratio entre actifs et retraités. Selon les calculs de l'institut, en 2040, il y aurait 51 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, contre 37 en 2021. Une détérioration qui ne devrait pas échapper au Conseil d'orientation des retraites.

**Des décès plus nombreux que les naissances**

Après 2044, le nombre d'habitants en France déclinerait : les décès deviendraient plus nombreux que les naissances à partir de 2035. Et l'apport migratoire estimé, sur l'ensemble de la période, à 70.000 par an ne compenserait plus ce « déficit naturel ». Ce qui entraînerait une diminution de la population de 45.000 personnes par an.

L'analyse par tranches d'âge montre que « d'ici à 2070, la pyramide des âges serait largement modifiée ». Les plus de 75 ans seraient 5,7 millions plus nombreux qu'aujourd'hui. Le nombre des moins de 60 ans diminuerait en revanche de 5 millions. « Le poids de chaque catégorie d'âge rapporté à l'ensemble de la population ne change pas par rapport aux projections de 2016 », relève Isabelle Robert-Bobée.

En 2070, la moitié de la population française serait constituée des 20-64 ans. Les plus de 75 ans représenteraient 18 % des Français et les moins de 20 ans 20 % contre un quart aujourd'hui. « Il y aurait moins de population en âge de travailler mais aussi moins de personnes âgées, avec pour conséquence un ralentissement de la croissance potentielle mais aussi des dépenses liées au vieillissement », relève Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

\*\*\*\* \*num\_30 \*an\_2021 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Les projections de l'Insee pour les cinquante prochaines années prévoient que la population française va augmenter jusqu'à 69 millions avant de se tasser. Elle sera aussi plus vieille : les personnes âgées de 65 ans ou plus seront plus nombreuses que celles de moins de 20 ans.**

C'est le propre de toute population. Elle évolue dans le temps, se transforme. Ses mutations obligent la société à s'adapter. Les entreprises n'échappent pas à cette lame de fond et sont bien obligées de suivre le mouvement. Fort heureusement, ces changements sont le plus souvent progressifs et prévisibles.

Les démographes ont d'ores et déjà une idée assez précise du visage de la population française dans 50 ans. En 2070, elle sera « un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », selon l'Insee, qui a publié fin novembre une étude sur le sujet. Elle sera surtout en déclin. Selon les chiffres de l'institut, la France comptera à cette date 68,1 millions d'habitants. C'est 700.000 de plus qu'aujourd'hui, mais 1,2 million de moins que les prévisions pour l'année 2044, quand l'Hexagone doit atteindre un plafond à 69,3 millions.

**Les décès plus nombreux que les naissances**

Première cause de ce recul, le croisement des courbes des naissances et des décès, qui devrait intervenir d'ici 2034. Depuis 2010, les premières ont amorcé une baisse, qui s'est accélérée depuis 2014. En sept ans, le nombre de naissances est passé de 819.000 à 721.000. Le déclin devrait s'atténuer, mais la tendance de long terme est installée. Avec le vieillissement de la population, le nombre de décès, lui, augmente. Le cap des 600.000 par an a été franchi en 2017 et celui des 800.000 sera quasiment atteint à l'horizon 2050.

Dans un premier temps, le passage en territoire négatif du solde naturel - qui soustrait le nombre de décès à celui des naissances - sera compensé par l'immigration. Sur la période 2035-2044, la population française continuera de s'accroître, selon le scénario principal de l'Insee, de 34.000 personnes par an en moyenne - contre plus de 300.000 entre 1970 et 2021. Mais à partir de 2044, le solde migratoire ne sera plus suffisant, et la population française perdra des unités à une moyenne de 45.000 par an.

Quelques paramètres peuvent toutefois modifier cette trajectoire. Les variations qui pourraient jouer le plus grand rôle concernent la fécondité et l'apport migratoire. Si ces deux paramètres atteignent des valeurs élevées, le déclin pourrait même ne pas avoir lieu et la population continuerait à croître pour dépasser 72 millions en 2070. A l'inverse, s'ils s'avèrent moins dynamiques que prévu, le recul pourrait être plus marqué que dans le scénario principal et faire retomber le nombre d'habitant sous les 65 millions.

**Huit fois plus de centenaires dans 50 ans**

Seule certitude, les Français seront plus vieux en 2070 qu'en 2021. Selon les calculs de l'Insee, la part des personnes âgées d'au moins 65 ans est appelée à augmenter pour passer de 20,7 % de 2021 à 28,9 % en 2070. A l'inverse, la catégorie des moins de 20 ans, qui représentait un tiers de la population en 1970, se réduirait à 20,2 % un siècle plus tard. Même si ce scénario central n'est pas suivi, toutes les hypothèses prévoient que la part des 65 ans et plus sera toujours plus importante, en 2070, que celle des 0-19 ans.

La pyramide des âges va logiquement changer de forme pour s'épaissir à son sommet. Le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans est ainsi appelé à doubler au cours des cinquante prochaines années. Celui des centenaires serait multiplié par huit dans le même temps, pour passer de 27.400 aujourd'hui à plus de 210.000. A l'inverse, toutes les catégories d'âge sous les 60 ans perdraient des unités.

\*\*\*\* \*num\_33 \*an\_2022 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Au 1 er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants, selon le bilan démographique présenté ce mardi par l'Insee. L'année passée, 738.000 bébés sont nés en France, soit 3.000 de plus qu'en 2020. La surmortalité liée à l'épidémie de coronavirus a été à l'origine de 35.000 décès supplémentaires.**

L'empreinte de l'épidémie de Covid-19 est toujours là, même si elle commence à s'atténuer. Au 1er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants, un chiffre en hausse de 0,3 % sur un an, selon le bilan démographique présenté ce mardi par l'Insee. La population continue donc de croître, mais plus lentement qu'avant la pandémie, où elle augmentait plutôt au rythme de 0,4 % par an.

Estimé « provisoirement » par l'Insee à 140.000 personnes, le solde migratoire contribuerait pour près des deux tiers à cette hausse. Tout en demeurant très bas, le solde naturel entre naissances et décès remonte légèrement. En 2021, il s'établit à 81.000, porté par la baisse du nombre des décès et la reprise de la natalité après le coup d'arrêt enregistré en 2020.

**738.000 bébés**

L'année passée, 738.000 bébés sont nés en France, soit 3.000 de plus que l'année précédente. « La chute des naissances neuf mois après le premier confinement de mars 2020 a été compensée ensuite », constate l'Institut.

Si l'année avait mal commencé avec une chute de 13 % environ de la natalité en janvier 2021 comparé à la même période de 2020, le rebond a commencé à s'esquisser en mars dernier. Et « à partir du mois d'août, les naissances se sont situées à des niveaux très supérieurs à ceux constatés un an plus tôt », souligne Sylvie Le Minez, cheffe de l'unité des études démographiques et sociales de l'Insee.

En 2021, l'indicateur de fécondité est même reparti légèrement à la hausse à 1,83 enfant par femme en âge de procréer. Il s'établissait toutefois à 1,87 en 2019 avant le début de la pandémie. L'âge moyen de la maternité atteint désormais 30,9 ans, contre 29,3 ans vingt ans plus tôt.

**44.000 décès de plus**

Durant cette année 2021 toujours marquée par le Covid, la France a de nouveau connu un niveau de mortalité plus élevé qu'en temps normal : 657.000 décès toutes causes confondues ont été enregistrés, selon les données arrêtées fin novembre. Ce qui représente encore une hausse de 7 % de la mortalité par rapport à l'année 2019 et 44.000 décès de plus.

Le nombre de décès a toutefois été inférieur de 12.000 à celui enregistré en 2020. ​Selon les experts de l'Insee, la surmortalité liée à l'épidémie de coronavirus a été moins forte l'an dernier qu'en 2020 : elle a été à l'origine de 35.000 décès supplémentaires contre 47.000 un an plus tôt.

**Près de 10 % de plus de 75 ans**

Sans retrouver son niveau d'avant la pandémie, l'espérance de vie à la naissance s'est légèrement redressée : elle est de 85,4 ans pour les femmes, en hausse de 0,3 année, et de 79,3 ans pour les hommes, en progression de 0,2 année, selon l'Insee. Avant la crise sanitaire, elle était de 85,6 ans pour les premières et de 79,7 pour les seconds. Pour les hommes, la France n'est qu'en « position moyenne », selon l'Insee, l'espérance de vie étant plus élevée en Italie et en Espagne.

Au 1er janvier 2022, 21 % des personnes vivant en France ont plus de 65 ans, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne de l'Union européenne (20,6 %). La part des plus de 75 ans - 9,8 % - « s'accentue avec l'arrivée de la première génération du baby-boom dans cette tranche d'âge », souligne l'Institut. Les moins de 20 ans représentent, quant à eux, 23,7 % de la population française.

\*\*\*\* \*num\_36 \*an\_2022 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Depuis le 1 er janvier 2022, 357.580 bébés sont nés en France, a indiqué ce jeudi l'Insee. Si les chiffres sont en légère hausse par rapport à la première moitié de 2021, la baisse tendancielle de la natalité se poursuit dans l'Hexagone.**

Le regain des naissances commencé en 2021 se poursuit. D'après le dernier bilan démographique de l'Insee paru ce jeudi, 357.580 bébés sont nés en France depuis le début de l'année 2022, soit 1 % de plus que lors des six premiers mois de l'année 2021, fortement impactés par le premier confinement décrété contre le Covid.

Pour autant, ce chiffre reste en dessous des 361.275 naissances enregistrées lors de la première moitié de l'année 2020, quand la pandémie de coronavirus n'avait pas encore affecté l'évolution des naissances.

**« Baby crash » post-Covid**

En janvier 2021, neuf mois après le premier confinement, les taux de natalité ont connu une baisse historique de 13 % par rapport à janvier 2020, déjouant tous les pronostics prédisant un nouveau « babyboom ». Les régions les plus affectées par le Covid comme le Grand Est ou les Hauts-de-France ont été particulièrement touchées par la baisse de la natalité.

« Au début du Covid, il y a eu beaucoup d'incertitude concernant la durée et la célérité de la pandémie, mais aussi sur l'impact pour la santé du bébé, analyse Isabelle Robert-Bobée, cheffe de la division des enquêtes et études démographiques à l'Insee. Les centres de procréation médicalement assisté étaient inaccessibles, retardant les projets des couples qui y recourraient. »

« Tous les confinements n'ont pas toujours donné lieu à une baisse des naissances, les situations sont contrastées », tempère l'experte. La fin de l'année 2021 a été marquée par un report des conceptions au sortir du second confinement, rattrapant la forte baisse du début d'année.

**Baisse tendancielle**

Malgré la légère inflexion à la hausse de 2021, le taux de natalité connaît une forte baisse depuis 2015. Cette année-là, 798.948 bébés ont vu le jour, soit 7,2 % de plus qu'en 2021.

D'après l'Insee, la chute de la natalité s'explique en partie par la baisse de près de 10 % du nombre de femmes en âge de procréer (entre 20 et 40 ans) en France depuis le milieu des années 1990.

Si l'indice de fécondité s'était stabilisé autour de deux enfants par femmes entre 2006 et 2014 - taux plus élevé que ceux de nos voisins européens -, il connaît depuis une baisse régulière. « Cette baisse de fécondité concerne toutes les tranches d'âges et tous les niveaux de vie, souligne Isabelle Robert-Bobée, c'est un phénomène général ».

\*\*\*\* \*num\_41 \*an\_2023 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Au 1 er janvier, la France comptait 68 millions d'habitants, soit 0,3 % de plus qu'en 2022, selon l'Insee. Le pays a été confronté à un nouveau recul de la natalité l'an dernier, avec 19.000 naissances de moins qu'en 2021. Un repli qui donne des arguments aux partisans d'une réforme des retraites.**

La reprise de la natalité a fait long feu. En 2022, le nombre de naissance a reculé, avec seulement 723.000 bébés, selon le bilan annuel dévoilé ce mardi par l'Insee. Soit 19.000 de moins qu'en 2021 et un plus bas historique. L'année 2021 avait été marquée par un rebond des naissances après le coup d'arrêt porté par le premier confinement pour se protéger du Covid en 2020. Elle n'a été qu'une parenthèse.

La natalité, qui entre 2015 et 2020 était déjà sur une pente déclinante, est repartie à la baisse l'an dernier. Le pic de 800.000 naissances annuelles enregistré par la France entre 2006 et 2014 appartient bel et bien au passé.

**Baisse du taux de fécondité**

La population française a néanmoins continué d'augmenter, mais au rythme moins rapide de 0,3 % (contre 0,4 % auparavant). Au 1er janvier 2023, elle s'élevait à 68 millions d'habitants, selon l'estimation de l'Insee. La France a tout de même enregistré un « excédent naturel » - le surplus de naissances par rapport aux décès -, de 56.000 l'an passé. Celui-ci est toutefois tombé à son niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale. Le solde migratoire est quant à lui « provisoirement estimé à 161.000 ».

Le bilan publié par l'Institut statistique confirme l'affaiblissement du dynamisme démographique qui distinguait la France de ses voisins européens. En 2022, elle a enregistré 30.000 naissances de moins qu'en 2019. Cette crise de la maternité s'explique par le fait que chaque femme donne naissance à de moins en moins d'enfants. De 1,86 en 2019, le taux de fécondité est ainsi tombé à 1,8 enfant par femme en âge de procréer, alors qu' « il oscillait autour de 2 entre 2006 et 2014 », rappellent les experts de l'Insee. L'âge moyen d'accouchement du premier enfant est passé en vingt ans de 29,4 ans à 31 ans.

**Surmortalité**

En parallèle, la France a enregistré 667.000 décès l'an dernier. Soit 5.000 de plus qu'en 2021 et presque autant (-0,3 %) qu'en 2020, première année où l'épidémie de Covid a sévi, fauchant des vies. Du fait de l'arrivée des baby boomers à des âges de forte mortalité, les décès accélèrent, en hausse de 1,9 % par an entre 2014 et 2019, contre +0,7 % par an en moyenne sur la période 2004-2014.

Les données publiées par l'Insee mettent en évidence la persistance d'une surmortalité estimée autour de 46.000, un chiffre un peu supérieur à celui observé en 2021 (43.000). Pour l'Insee, cet excédent de décès ne s'explique pas par le vieillissement de la population en marche avec l'avancée en âge des générations du baby-boom. Il tient plutôt à des phénomènes exceptionnels : cinquième vague du Covid-19, épisodes de canicule, grippes...

**Déséquilibres**

L'espérance de vie est désormais de 85,2 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes. Elle reste inférieure de cinq mois à ce qu'elle était en 2019, avant la pandémie.

La France vieillit toutefois. Plus d'un Français sur cinq (21,3 %) a 65 ans et plus, contre 13 % dans les années 1980. La catégorie des 75 ans et plus grossit également (10 %) avec l'arrivée de la deuxième génération de baby boomers dans cette tranche d'âge. Le bataillon des moins de 20 ans constitue, lui, 23 % des forces.

Ce vieillissement de la population conjugué au ralentissement de la croissance démographique du pays apporte du grain à moudre aux partisans d'un relèvement de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans. « Notre système de protection sociale est déséquilibré et mis en danger car la démographie est le moteur de la répartition », explique dans une interview aux « Echos » l'économiste Maxime Sbaihi.

Mécaniquement, le ratio d'actifs cotisants par retraité est amené à se dégrader au cours des prochaines années si rien n'est fait. En 1960, on comptait 4 cotisants pour un retraité. En 2004, il n'y avait plus que 2,02 cotisants pour un retraité et en 2019, le ratio est tombé à 1,71 selon l'Insee. Sans réforme, il pourrait encore descendre d'un cran et s'établir à 1,5 en 2040 et à 1,2 en 2070 selon le Conseil d'orientation des retraites.

Les générations futures risquent de ne plus pouvoir ou ne plus vouloir assumer le système actuel de retraite par répartition, qui exprime une belle solidarité entre générations, alerte le directeur de l'Institut supérieur du travail, Bernard Vivier, dans une tribune publiée dans « Les Echos ».

\*\*\*\* \*num\_43 \*an\_2023 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

En 2022, 723 000 bébés sont nés en France, soit 19 000 de moins qu'en 2021, selon le bilan démographique de l'Insee, publié mardi 17 janvier. Le taux de fécondité était de 1,8 enfant par femme l'année dernière, contre 1,84 en 2021.

Le nombre de naissances n'a jamais été aussi bas en France depuis 1946. En 2022, 723 000 bébés sont nés sur notre territoire, soit 19 000 de moins qu'en 2021 (- 2,6 %), selon le bilan démographique 2022 de l'Insee, publié mardi 17 janvier. Après un léger rebond enregistré en 2021 par rapport l'année précédente, qui avait été marquée par la pandémie, le taux de natalité recule à nouveau et rejoint la tendance enregistrée entre 2015 et 2020, où *« les naissances ont été chaque année de moins en moins nombreuses ».*L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) baisse aussi et s'établit à 1,80 enfant par femme, contre 1,84 en 2021. L'âge moyen de la maternité, lui, continue d'augmenter, à 31 ans aujourd'hui contre 29,4 ans il y a vingt ans.

Cette chute est-elle conjoncturelle ou structurelle ? C'est l'éternelle question à laquelle sont confrontés les démographes. *« La baisse des naissances est liée à la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, mais surtout à la baisse du taux de fécondité qui passe en dessous du seuil de 1,80 enfant par femme, à 1,796 enfant exactement »,*observe Didier Breton, professeur de démographie à l'université de Strasbourg et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Dans un contexte de crises à répétition - sanitaire, économique, climatique -, les couples ont pu reporter les projets de naissance, selon le chercheur. *« Si on compare avec les mariages, dont beaucoup ont été différés avec la pandémie à 2021 et 2022*, *on peut en déduire qu'il y aun effet de report des trajectoires familiales et donc probablement de la fécondité. »*

Voilà pour la première hypothèse. La seconde reposerait sur *« un changement durable du calendrier de la fécondité »*qui nous ferait changer de modèle. *« C'est ce qu'on a observé dans les années 1990, où l'âge moyen à la maternité est passé de 28 ans à 29,5 ans en dix ans,*poursuit Didier Breton *. Ces changements longs entraînent toujours un creux, puis une remontée des naissances. »*

Toutefois, ce scénario suppose que la fécondité baisse chez les femmes les plus jeunes et augmente chez les plus âgées. Or, rappelle le démographe, en 2022, le taux baisse à tous les âges. *« En outre,*ajoute-t-il, *l'âge du premier enfant ne peut pas continuer à reculer indéfiniment. »*Un recul souvent lié à une entrée plus tardive dans la vie active mais qui peut aussi révéler *« un désir d'avoir moins d'enfants »,*souligne Didier Breton *.*

La situation démographique de la France est-elle, pour autant, inquiétante ? Non, répond clairement Laurent Toulemon, chercheur à l'unité « fécondité, familles, conjugalités » de l'Ined. *« L'Insee parle d'un nombre de naissances historiquement bas*, *mais on était en dessous de 1,70 enfant par femme en 1993, après la chute du mur de Berlin, puis la natalité est repartie à la hausse avec un pic en l'an 2000 et une remontée très importante jusqu'en 2010, où le taux de fécondité était de deux enfants par femme. »*La natalité a ensuite recommencé à baisser après la crise de 2008, qui a eu des répercussions en France un peu plus tard qu'en Europe. Depuis 2015, la chute est constante, à l'exception de la légère hausse de 2021.

Un indicateur de fécondité à 1,80 enfant par femme ne serait pas non plus alarmant, selon Laurent Toulemon, même s'il en faut deux pour assurer le renouvellement des générations : *« Ce niveau reste élevé si on le compare à celui des pays voisins et même du point de vue de l'évolution des populations puisqu'il suffit d'un solde migratoire légèrement positif pour compenser le déficit des naissances. »*Avec 68 millions d'habitants, la France reste le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne.

*« Nous ne sommes pas dans la même situation que certains pays, notamment en Asie, où l'indicateur de fécondité est inférieur à un enfant par femme, avec une perspective de diminution rapide de la population,*ajoute le chercheur. *La nation n'est pas en danger parce que nous manquons d'enfants*. *Nous sommes plutôt dans une perspective de stabilisation de la population »,*avance-t-il, en rappelant les atouts de la France en matière de conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, même s'il pointe aussi le manque de places en crèche.

\*\*\*\* \*num\_50 \*an\_2023 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Le nombre de naissances a encore baissé de 7 % au premier semestre dans l'Hexagone. Le taux de fécondité n'a pas retrouvé son niveau d'avant-Covid. Mais pas de quoi s'alarmer pour autant. Explications.**

Une nouvelle baisse de 7 %. C'est le constat que dresse l'Insee sur la natalité en France durant les six premiers mois de 2023. Au premier semestre, 314.400 bébés ont vu le jour, soit 24.000 de moins qu'en 2022 sur la même période.

En juin, le nombre de naissances a été 7,2 % inférieur à juin 2020, un mois de référence pour les conceptions d'avant la crise du Covid. De janvier à juin 2023, le nombre de décès (313.300) a presque dépassé celui des naissances. Désormais proche de zéro, le solde naturel est au plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale.

Février 2021 avait été le mois le plus faible en termes de naissances depuis 1946 avec seulement 49.206 nouveau-nés. Il est suivi de près par le mois de février 2023 (49.700 bébés) et celui d'avril 2023 (50.500).

Si la crise sanitaire et surtout le premier confinement avaient conduit à une importante chute de la natalité en 2021 (plus de neuf mois après), les chiffres ne sont pas autant remontés que ce que pensaient les démographes.

« Après le Covid, nous pensions que les naissances repartiraient à la hausse avec des couples qui avaient simplement repoussé leur projet d'enfant. Mais ça n'est pas vraiment remonté et les naissances n'ont pas été compensées », constate Didier Breton, professeur à l'Université de Strasbourg et chercheur à l'Institut national des études démographiques (Ined).

**Fragilité économique chez les jeunes**

Plusieurs explications à cela. Tout d'abord, selon Laurent Toulemon, directeur de recherche à l'Ined, le contexte économique. « Un des facteurs principaux est le chômage des jeunes. Il y a une fragilisation très forte des jeunes avec des emplois précaires, courts et fragiles, qui remet en question les projets de long terme », explique ce spécialiste. « La baisse de la fécondité des jeunes a été tout à fait concomitante avec leur fragilisation sur le marché de l'emploi », martèle-t-il.

Outre cette fragilité économique, devenue moins prégnante avec la baisse du chômage, il souligne aussi la volonté de « profiter de la vie avant de se lancer dans des investissements de très long terme » chez les jeunes Français, et parfois « une inquiétude liée à l'épuisement des ressources de la planète » chez certains couples.

L'âge du premier enfant est passé de 24 ans en 1974 à 31 ans en 2022. Et il augmente chaque année. Ce report s'explique, lui aussi, par des raisons économiques : aujourd'hui, de nombreux couples doivent gagner deux salaires pour vivre et élever un enfant. La décision d'avoir un bébé peut alors être repoussée, de peur pour la mère d'avoir à s'arrêter de travailler un certain temps (de fait, c'est la mère qui arrête de travailler dans l'immense majorité des cas en France).

L'incertitude est aussi considérée comme un facteur majeur de cette baisse de la natalité par Didier Breton. « Le Covid a poussé les couples à reporter leur projet d'enfant. Mais après la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et la menace atomique ont, elles aussi, effrayé les Français », explique-t-il, constatant un creux des naissances neuf mois après l'attaque de la Russie.

**Politiques natalistes puissantes**

En ce qui concerne les perspectives démographiques pour les années à venir, difficile de prévoir le comportement des couples. Une partie des chercheurs penchent pour une remontée de la fécondité des femmes françaises dans les prochaines années, comme cela s'est déjà produit par le passé après une baisse importante.

« Il faut relativiser, cela fait maintenant cinquante ans que l'on oscille entre 1,7 et 2 enfants par femme, insiste Laurent Toulemon. Nous sommes plutôt dans la fourchette basse, mais nous restons quand même à un niveau élevé en termes de dynamique de population. Avec une fécondité à ce niveau-là, nous ne craignons pas la dépopulation, avec l'immigration. »

Et d'ajouter que la France demeure le pays le plus fécond d'Europe, et ce, depuis des décennies. « Nous avons une politique familiale très puissante », souligne le chercheur. « On part du principe en France que quand la fécondité va, tout va. Des raisons structurelles comme la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ainsi que les normes très fortes sur le besoin d'avoir des enfants pour être adulte, font que notre fécondité est la plus haute du continent », énumère-t-il.

L'Etat a, depuis des années, mis en place des allocations, des parts fiscales pour chaque enfant, des crèches, mais surtout des écoles gratuites de qualité avec des horaires longs, permettant aux parents de continuer à travailler tout en élevant les enfants. Contrairement à d'autres pays européens (Allemagne, Italie), même si ces derniers évoluent.

Lors de son élection en 2017, Emmanuel Macron s'était engagé à accroître les places en crèche et les autres modes de garde pour favoriser le travail des femmes, un facteur important pour encourager la natalité. Les objectifs fixés n'ont pas été tenus sur le premier quinquennat (15.000 places de crèche au lieu de 30.000), mais le gouvernement a promis d'accélérer le tempo. La Première ministre, Elisabeth Borne, s'est récemment engagée à créer 200.000 nouvelles places dans les crèches d'ici à 2030 et à revaloriser les professionnels de la petite enfance souvent mal rémunérés.

**Une tendance de long terme ?**

Si la baisse de 7 % se prolonge sur l'ensemble de l'année 2023, cela porterait le taux de fécondité à 1,67 enfant par femme, au plus bas depuis le milieu des années 1990.

« Des baisses ont déjà été observées dans le passé, note Didier Breton, mais chaque fois c'est remonté. Là, nous avons une tendance plutôt longue de baisse. La France connaît sa transition démographique comme ses voisins un peu plus tôt », estime-t-il.

Il pointe en particulier la dégradation de la politique familiale universaliste depuis le quinquennat de François Hollande (mise sous condition de ressources des allocations familiales et forte réduction du plafond du quotient familial).

Lors de sa nomination il y a un peu moins de deux semaines, Aurore Bergé a insisté pour que les Familles soient ajoutées aux Solidarités dans son titre de ministre. Cette jeune mère de famille semble décidée à donner un nouvel élan à la politique familiale. Elle a déjà suggéré de raccourcir le congé parental, mais de mieux le rémunérer pour qu'il séduise plus de parents.

\*\*\*\* \*num\_51 \*an\_2023 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**La confirmation de la baisse de la natalité en France doit conduire à remettre en avant le dossier de la politique familiale.**

C'est un débat qui a peu disparu des radars ces dernières années, hormis quelques polémiques sporadiques. La politique familiale, un thème jugé un peu ringard, est supplantée par bien d'autres préoccupations sociales et sociétales.

Nouvelle entrante au gouvernement, la ministre des Solidarités Aurore Bergé a tenu à adjoindre à son intitulé le mot « Familles » (même si cela figurait déjà dans le portefeuille de son prédécesseur, Jean-Christophe Combe). Une initiative bienvenue qui s'est accompagnée d'une première prise de parole remarquée en faveur d'une réforme du congé parental.

**Un solde naturel quasi nul**

La nouvelle ministre sera confortée dans ses convictions à la lecture des dernières statistiques de la natalité en France, qui confirment un net repli au premier semestre (-7 %), après une année 2022 déjà inquiétante. Année après année, et au-delà de l'épisode Covid, le repli démographique semble s'ancrer et le solde naturel est désormais quasi nul.

La France reste malgré tout un bon élève au sein de l'Union européenne, et certains démographes plaident encore pour une mauvaise passe temporaire, le « modèle » hexagonal qui facilite notamment la conciliation avec la vie professionnelle étant toujours solide. Mais ces signaux démographiques doivent alerter les pouvoirs publics.

**Le financement du modèle social en question**

Il en va bien sûr du financement du modèle social français, et en particulier de son système de retraite. Sur le long terme, les prévisions de déficit qui ont tant fait débat seraient évidemment remises en cause si la natalité continuait de baisser à ce rythme. Au-delà, la démographie est un marqueur du dynamisme d'un pays, un facteur de croissance potentielle. Les déclins démographiques du Japon et de la Russie, voire de la Chine, ou plus près de nous de l'Italie, auront des répercussions considérables.

Le soutien à la politique familiale doit donc être réaffirmé, mais quelles orientations faut-il en privilégier ? La France navigue de longue date entre une politique universaliste (allocations familiales, quotient familial, prime de naissance) et une politique sociale ciblée sur les familles ayant le plus besoin de soutien (prestations pour les familles monoparentales, allocation de rentrée scolaire, etc.), et cet équilibre doit être préservé, après les (gros) coups de rabot du quinquennat Hollande.

**Attirer des professionnels dans les crèches**

Plutôt que d'envisager un grand soir, le gouvernement est attendu au tournant sur sa promesse de service public de la petite enfance. En clair, il s'agit de trouver les moyens d'attirer des professionnels (assistantes maternelles, puéricultrices) pour assurer un mode de garde à tous.

Quant au serpent de mer du congé parental, il est temps de passer à l'acte en raccourcissant sa durée et en augmentant son indemnisation, afin d'impliquer davantage les pères. Pourquoi pas dès le prochain budget de la Sécurité sociale ?

\*\*\*\* \*num\_53 \*an\_2023 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Emmanuel Macron a annoncé la création d'un « congé de naissance » plus court et mieux rémunéré que l'actuel congé parental. Déjà très peu utilisé, ce dernier est également accusé d'éloigner les femmes du marché du travail.**

Alors que la natalité est au plus bas en France, avec une chute de près de 7 % des naissances en 2023 par rapport à l'année précédente, le sujet du congé parental revient sur le devant de la scène. Lors d'une grande conférence de presse mardi soir, destinée à donner une nouvelle dynamique à son deuxième quinquennat, Emmanuel Macron a annoncé la création d'un « congé de naissance » pour remplacer le congé parental.

Tel qu'il est actuellement, le congé parental « crée beaucoup d'angoisse parce qu'il est extrêmement peu et mal rémunéré », et entraîne ainsi « des situations impossibles », a déploré le président devant les journalistes. Il souhaite donc le remplacer par un nouveau congé plus court (6 mois) et mieux rémunéré.﻿ Aurore Bergé, ex-ministre des Solidarités, et aujourd'hui chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, avait déjà évoqué ces pistes fin juillet.

L'actuel congé parental est le reflet des politiques natalistes développées par la France dans la deuxième moitié du XXe siècle. S'il n'est pas nouveau, il n'est cependant pas toujours facile à mobiliser pour les parents, qui ne l'utilisent que très rarement. Explications.

**1. Qu'est-ce que le congé parental ?**

Le « congé parental d'éducation » (CPE) a été instauré en 1977. Il est régi pas le droit du travail et entraîne une rupture temporaire du contrat de travail. Le salarié concerné doit pouvoir retrouver le même emploi (ou équivalent), avec une rémunération égale, à son retour. A l'origine, le congé parental était réservé aux femmes et payé par l'employeur.

Actuellement, il est possible de prendre au maximum trois ans de congé parental (prolongé d'un an pour les enfants malades ou handicapés. Pour les jumeaux, la durée est la même, à partir des triplés, le congé peut aller jusqu'à quatre ans par parent sur les six premières années des enfants). Depuis 2015, ces trois ans doivent obligatoirement être partagés entre la mère et le père, par exemple deux ans et un an. Il s'arrête dès que l'enfant atteint 3 ans, c'est-à-dire l'âge auquel il peut théoriquement entrer à l'école.

Le congé parental est rémunéré par la caisse d'allocations familiales (CAF) à hauteur de 429 euros par mois. C'est nettement moins que le congé maternité ou paternité, durant lequel le parent perçoit des indemnités versées par la Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à hauteur de son salaire brut, amputé de 21 % (qui correspondent aux cotisations et contributions salariales), dans la limite de 3.666 euros bruts par mois. Soit entre 10 et 75 euros nets par jour. Le congé maternité dure au total 16 semaines, tandis que le congé paternité dure 25 jours.

Pour les naissances multiples, la rémunération du congé parental reste la même. S'il faut justifier d'un an d'ancienneté dans une entreprise pour bénéficier d'un congé parental, il est aussi possible de le toucher lorsque l'on est au chômage. Dans ce cas, les allocations-chômage sont suspendues pendant la durée du congé.

**2. Pourquoi est-il si peu utilisé ?**

En 2013, quelque 500.000 parents avaient bénéficié du congé parental. Mais ce chiffre a drastiquement chuté : il est tombé à 246.000 en 2020, d'après les chiffres du gouvernement. Une baisse qui peut s'expliquer en partie par la réforme familiale déployée sous le mandat de François Hollande, qui a imposé le partage des trois ans entre les deux parents dans l'espoir de favoriser l'égalité homme femme. De fait, seules 14 % des femmes y ont recours et 1 % des hommes. Mais surtout, cette réforme a réduit la rémunération du congé parental qui est passée de 573 à 392 euros par mois à temps plein à l'époque. Une somme qui a, depuis, été régulièrement réévaluée.

C'est le principal défaut de ce dispositif, pointé régulièrement par les associations, les syndicats, et hier par Emmanuel Macron : le congé parental n'est pas assez rémunéré. Quand les deux parents travaillent, le congé parental implique de passer d'un salaire plein à une indemnisation inférieure au RSA. Un choix difficile pour équilibrer les dépenses du foyer. D'autant que cela peut conduire les parents, d'après l'Union nationale des associations familiales (Unaf), à opter pour d'autres mécanismes d'indemnisation. « En conséquence, les jeunes parents « bricolent » des solutions : arrêts maladie, ruptures de contrat de travail, allocations-chômage », assure l'organisation.

**3. Quels sont les contours du futur congé de naissance ?**

Emmanuel Macron n'a pas donné de détails très précis sur le dispositif pour le moment. Seule information : le congé de naissance « sera mieux rémunéré et permettra aux deux parents d'être auprès de leur enfant pendant six mois s'ils le souhaitent », a fait valoir le chef de l'Etat.

Sur le point de l'indemnisation, associations et syndicats appellent à une revalorisation de longue date. Pour l'Unaf, il faut mettre en place « un congé parental pouvant aller jusqu'au un an de l'enfant et bien indemnisé, à hauteur de 75 % du revenu professionnel ».

**4. A quels obstacles se confronte le gouvernement ?**

Politiquement, le sujet est sensible. La seule évocation d'une possible réforme du congé parental en juillet dernier avait soulevé un tollé à gauche : plusieurs députés dénonçaient un « massacre » du système social qui obligerait les parents à raccourcir le temps passé auprès de leur enfant contre de l'argent.

Les enjeux de cette réforme sont aussi directement liés à ceux, colossaux, de la garde des enfants. Pour les jeunes parents, faire garder son enfant, sans places en crèche, malheureusement rares, revient à une dépense de mille euros par mois environ. Il faut donc effectuer un savant calcul pour savoir s'il est plus intéressant pour un parent de prendre un congé parental et ne pas avoir à payer de garde, ou de conserver son salaire tout en engageant une nounou.

Le gouvernement a promis un élargissement du nombre de places en crèche l'été dernier. Mais le chantier est titanesque. Il nécessite d'attirer plus de professionnels de la petite enfance, ce dont la France manque cruellement.

**5. Comment cela se passe-t-il ailleurs ?**

La France affiche encore aujourd'hui le taux de fécondité le plus élevé de l'Union européenne, à 1,68 enfant par femme, grâce à une politique nataliste relativement développée (allocations, quotient familial, prime de naissance, etc.)

Mais lors de la naissance d'un enfant, la France est moins généreuse que ses voisins européens. Au sein de l'UE, quelque 14 pays - dont l'Allemagne, l'Autriche ou encore le Portugal - rémunèrent le congé parental à hauteur de 66 % du salaire ou plus. En Suède par exemple, le parent touche même 75 % de sa rémunération. En revanche, certains Etats ne donnent aucune indemnisation, comme l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et les Pays-Bas.

\*\*\*\* \*num\_59 \*an\_2023 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

En France, la natalité poursuit sa chute. En septembre, le nombre de naissances a été inférieur de près de 8 % à celui du même mois de 2022, selon les données provisoires publiées par l'Insee. Cette baisse s'inscrit dans le sillage de celle observée au premier semestre durant lequel 314.400 bébés sont nés, soient 24.000 de moins que l'an dernier sur la même période et le solde le plus faible depuis 1945.

Ce nouveau recul confirme une tendance de long terme : depuis dix ans, la courbe de la natalité française suit une mauvaise pente. En 2022, l'indicateur de fécondité est tombé à 1,8 enfant par femme.

*« Si la baisse de la natalité persiste au deuxième semestre, le taux de fécondité au 31 décembre 2023 devrait descendre à 1,67 enfant par femme alors qu'il faudrait théoriquement un taux de 2,07 pour assurer le remplacement des générations actuelles et éviter que la population française continue à diminuer durablement comme c'est le cas depuis 1975 »*, observe dans un billet de blog Jean-Marie Dedeyan, vice-président de la Fondation Charles de Gaulle.

*« La France rejoint le mouvement qu'ont pris* les autres pays développés, *en particulier les pays scandinaves ou les Etats-Unis »,* relève Olivier Thévenon, économiste à l'OCDE. Avec toujours le taux de fécondité le plus élevé d'Europe, elle est un peu moins exposée que l'Italie, touchée de plein fouet.

**L'exemple italien**

Une étude de la direction du Trésor, publiée la semaine dernière, a tenté d'évaluer l'onde de choc que s'apprête à subir la péninsule. Selon cette note, elle pourrait perdre 20 % de sa population d'ici à 2070 en raison d'un *« solde naturel nettement négatif »*. La conséquence serait un fort recul de la population en âge de travailler, ramenée de 63 % de la population totale en 2022 à 53 % en 2050, avec des retombées négatives pour la consommation, l'investissement et la productivité du pays.

Entre 2019 et 2070, la croissance de l'Italie serait ainsi limitée à +1 % par an, moins que la moyenne européenne (+1,3 %). Avec à la clé, une dégradation des finances publiques. En 2055, la dette publique italienne pourrait atteindre 180 % du PIB du fait de l'alourdissement des dépenses liées au vieillissement.

La France n'est certes pas dans la situation démographique de l'Italie. *« Les effets de la baisse de la natalité vont être plus progressifs et moins intenses »*, estime Olivier Thévenon. Le recul des naissances commence néanmoins à bousculer l'équation dans certains domaines. *« Le système scolaire par exemple »*, pointe Maxime Sbaihi, directeur des études à l'Institut Montaigne. *« L'Etat va devoir arbitrer entre diminuer le nombre de professeurs et renforcer le taux d'encadrement des élèves »*, dit-il.

Si elle se confirme, la trajectoire démographique de l'Hexagone promet en revanche des secousses importantes sur le plan économique et social à dix ou quinze ans. *« Si le déclin du nombre de naissances se poursuit, la France va être confrontée à un recul de sa croissance potentielle »*, observe Patrick Artus, conseiller économique chez Natixis. Pour une raison simple. Le vieillissement va entraîner une baisse de la population en âge de travailler.

**Effets amortis à court terme**

Alors qu'en 2020, l'Hexagone comptait 33 personnes de plus de 65 ans pour 100 en âge de travailler, le ratio va bondir. Selon les estimations de l'OCDE (réalisées à immigration quasi constante) si le taux de fécondité se maintient à 1,84, hypothèse privilégiée par l'institution, il devrait monter à 50,5 % en 2060. Ce qui réduirait la population en âge de travailler de 7 % environ à cet horizon.

Dans un scénario moins favorable où le taux de fécondité tomberait à 1,47, la population en âge de travailler se contracterait même de 13 %. Seul un taux de fécondité de 2,4 enfants par femme permettrait de maintenir à son niveau actuel la population en âge de travailler.

A court terme, les effets seront amortis. *« Jusqu'à la fin des années 2040, la France peut espérer tirer un dividende économique de son évolution démographique »,*note Olivier Thévenon. Car moins de naissances signifie aussi moins de dépenses liées à la famille (allocations familiales, dépenses d'éducation, garde d'enfants). Au tournant des années 2050, les effets négatifs l'emporteraient en revanche : la progression du PIB par habitant serait ralentie par la diminution de la population en âge de travailler. *« Sauf à ce qu'elle soit compensée par l'immigration ou, autre option, par l'automatisation des tâches »*, observe Maxime Sbaihi.

En revanche, la dépense publique liée aux retraites, à la santé et à la dépendance va augmenter. *« Cela va poser la question du financement du modèle social français qui repose sur un système de retraite par répartition »*, assure l'expert.

\*\*\*\* \*num\_60 \*an\_2023 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Entre 2015 et 2021, les villes ont connu une croissance démographique deux fois plus élevée que les territoires ruraux alors que les deux suivaient une trajectoire identique entre 2010 et 2015, révèle une étude de l'Insee publiée jeudi.**

Le ralentissement de la croissance démographique française se confirme. Entre 2015 et 2021, la population a augmenté de 0,3 % par an en moyenne, un rythme inférieur de 0,2 point à celui observé au cours des cinq années précédentes, selon une étude de l'Insee publiée jeudi. Au total, la France a néanmoins gagné 203.000 habitants chaque année, « l'équivalent de la commune de Reims ». Au 1er janvier 2021, elle comptait 67,408 millions d'habitants.

L'essentiel de la croissance s'explique par le « solde naturel » - à savoir la différence entre les naissances et les décès. Celui-ci participe à hauteur de 0,2 point à l'accroissement de la population, contre 0,1 point pour le solde migratoire « apparent ».

**Rupture entre villes et campagne**

Passée de 0,4 % par an en moyenne entre 2010 et 2015 à 0,2 % par an, sa contribution est néanmoins « plus faible dans toutes les régions à l'exception de la Guyane », précise l'institut de la statistique. La résultante d'un double phénomène : d'un côté, un plus grand nombre de décès lié à l'arrivée à un âge élevé des générations du baby-boom et aussi à la surmortalité provoquée par la pandémie de Covid-19 ; de l'autre, une natalité en berne.

Les chiffres mettent en évidence une autre rupture : la croissance démographique a été deux fois plus rapide dans la France urbaine (+0,4 %) que dans les territoires ruraux, alors que tous deux suivaient une même trajectoire entre 2010 et 2015. Dans les « espaces urbains densément peuplés », c'est le dynamisme du solde naturel qui porte la hausse du nombre d'habitants. A contrario, dans les espaces urbains moins denses, c'est le solde migratoire.

« Les fortes croissances démographiques se concentrent dans un nombre plus restreint de départements qu'auparavant », note l'Insee. On les trouveautour de Paris, autour de la façade atlantique, dans le Sud et dans le couloir rhodanien. Ainsi, l'Hérault, la Gironde, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique et la Corse-du-Sud bénéficient de l'arrivée de nouveaux venus et voient leur population progresser de 1 % ou plus chaque année.

**Baisse de la population dans 23 départements**

Mais à l'exception des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, du Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées, tous les départements sont touchés par un fléchissement de leur croissance démographique comparé à la période 2010-2015.

Au final, la population a diminué au rythme d'au moins 0,2 % par an dans 23 départements. La baisse affecte essentiellement le quart Nord-Est du pays, le Centre et le Massif central. Elle est particulièrement marquée dans la Meuse et la Haute-Marne (-0,8 %) qui cumulent déficits migratoire et naturel ainsi qu'en Martinique (-0,9 %) et en Guadeloupe (-0,6 %).

L'Ile-de-France se situe, quant à elle, dans la moyenne nationale avec une croissance de 0,3 % par an de sa population. Si la petite et la grande couronne gagnent des habitants, Paris en perd de l'ordre de 0,6 % par an du fait d'un solde migratoire négatif.

\*\*\*\* \*num\_63 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**La France a fait le choix collectif de dépenser bien plus en faveur des retraités, au détriment de sa jeunesse.**

La France est en train de perdre l'un de ses plus grands atouts : sa jeunesse. Historiquement plus féconde que le reste de l'Europe, elle vieillit à vue d'oeil et comptera bientôt plus de retraités que d'enfants. A la fin de la décennie, les plus de 65 ans seront ainsi plus nombreux que les moins de 20 ans. Triste symbole d'un pays qui renonce à préparer le futur et dépense toujours plus pour les personnes âgées, au détriment des nouvelles générations. En 30 ans, les dépenses de retraites ont augmenté de 10 % quand celles pour les familles ont chuté de 22 %, relevait le site Fipeco le mois dernier.

Malgré sept ans au pouvoir, Emmanuel Macron n'a guère changé le cours des choses. Il avait promis 30.000 places de crèches supplémentaires et n'en a finalement pas réalisé la moitié. A défaut, il propose d'indemniser les parents qui ne trouvent pas de mode de garde. Les Etats efficaces sont ceux qui rendent la vie plus facile aux parents, pas ceux qui multiplient les chèques.

**Les limites de l'Etat**

Au plus bas depuis la seconde guerre mondiale, la faible natalité traduit évidemment bien d'autres choses, dont une aspiration croissante au bonheur individuel et une moindre confiance en l'avenir. Des caractéristiques qui dépassent de très loin les frontières de la France. Il n'est pas exclu qu'au-delà de ces tendances longues, la natalité ait particulièrement souffert de l'inflation des derniers mois : les femmes n'auraient alors fait que reporter leur projet d'enfant, avancent les démographes, ce qui pourrait se traduire par un léger sursaut au cours des années suivantes.

C'était tout l'objectif d'Emmanuel Macron que de restaurer la confiance mardi soir et de rétablir l'image d'un pays qui avance. Il n'est évidemment pas question de défendre une politique nataliste au nom de l'intérêt national, comme le fait le Premier ministre Hongrois Viktor Orban. Le pouvoir des gouvernants sur le désir d'enfants est d'ailleurs tout relatif : ce n'est pas pour son pays qu'on fait des enfants, ni pour la planète qu'on refuse d'en faire.

Il n'est pourtant pas inutile, face aux contre-vérités qui prospèrent, de rappeler quelques évidences. La première est que l'immigration reste, c'est un fait,le moteur de notre puissance démographique. La seconde est que la pauvreté explose chez les jeunes, pas chez les vieux, ce qui explique en partie le report du premier enfant. L'importance des retraites ou de la fin de vie ne doit pas nous faire oublier les énergies de demain.

\*\*\*\* \*num\_64 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Selon l'économiste Maxime Sbaihi, auteur du « Grand Vieillissement », « l'exception démographique française est morte et enterrée ». Entre baisse des naissances et vieillissement de la population, l'évolution actuelle fait à terme peser des risques sur notre modèle social.**

**Maxime Sbaihi**

**Economiste**

*Les naissances en France ont chuté de près de 7 % en 2023. Cela marque-t-il une nouvelle étape ?*

L'exception démographique française est morte et enterrée. Notre pays est rattrapé par le mouvement mondial de baisse des naissances. A l'exception d'un mini-rebond post-Covid en 2021, la natalité recule depuis 2011 et la tendance est en train de s'accélérer. Aussi bien le nombre d'enfants par femme en âge de procréer que le nombre de femmes en âge de procréer baisse.

Même si l'indice de fécondité remontait, cela ne garantirait pas davantage de naissances, car nous payons le prix de décennies passées en dessous du seuil de renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme.

*Selon vous, la politique familiale est-elle en cause ou cela trahit-il un problème de confiance dans l'avenir ?*

Il est compliqué de trancher ce point. La politique familiale en France garde une tradition nataliste, même si la réforme de 2014, qui a remis en cause l'universalité des aides, semble avoir joué négativement. En revanche, il est clair que les générations en âge de faire des enfants ont vécu depuis quinze ans un enchaînement de trois crises économiques majeures qui ont plombé la croissance économique. Les jeunes en ont été les premières victimes.

Sur le plan économique, les temps sont de plus en plus difficiles pour ceux qui veulent avoir des enfants. Je pense notamment à la propriété immobilière qui est devenue quasiment inaccessible pour les nouvelles générations. Partout en Europe, le logement est devenu un frein à la natalité. Si on ne réoriente pas les moyens publics vers la jeunesse, on risque de perpétuer la tendance démographique actuelle.

*Quelles sont les conséquences des évolutions démographiques actuelles en termes d'équipements publics ?*

La baisse continue des naissances se ressent déjà dans l'Education nationale. D'ici 2027, la France va perdre 500.000 élèves dans le premier et le second degré ! La baisse des naissances accentue le vieillissement inédit de notre population. Dans un département comme la Dordogne, on ferme des écoles et on ouvre des Ehpad.

*Quel va être l'effet sur les finances publiques ?*

La France est dans un mauvais scénario. D'un côté, elle a une population qui vieillit comme jamais avec des besoins croissants de prise en charge par la Sécurité sociale. De l'autre, sa capacité de financement va se réduire, car les bébés d'aujourd'hui sont les actifs de demain. Cela laisse augurer une forte pression sur nos finances publiques dans les prochaines années, du fait de l'augmentation des dépenses de retraite et de santé.

On le constate déjà. Notre modèle social fonctionnant par la démographie, plus la base de la pyramide des âges maigrit, plus il est à risque.

*Le nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail est en baisse. Cela peut-il justifier le recours à la population immigrée ?*

Ce qui est sûr c'est que la France va devoir choisir : ou bien elle accepte le déclin de sa population active, ce sera le cas dès 2036 si on en croit les projections de l'Insee. Ou bien elle va devoir aller chercher des bras et des cerveaux à l'étranger pour compenser.

Avec une natalité réduite, une productivité en berne et des taux d'emploi à des niveaux déjà élevés, sauf pour les seniors, la marge de manoeuvre est réduite et l'équation se complique.

\*\*\*\* \*num\_65 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Le chef de l'Etat a annoncé ce mardi la création d'un « congé de naissance » pour remplacer le congé parental actuel ainsi que le lancement d'un » grand plan » pour lutter contre le fléau de « l'infertilité », deux mesures visant à relancer la natalité en France.**

Emmanuel Macron a annoncé ce mardi, la création d'un « congé de naissance » pour remplacer le congé parental actuel ainsi que le lancement d'un » grand plan » pour lutter contre le fléau de « l'infertilité », deux mesures visant à relancer la natalité en France.

« Après l'allongement du congé de paternité, je crois profondément que la mise en place d'un nouveau congé de naissance serait un élément utile dans une telle stratégie », a fait valoir le chef de l'Etat lors d'une conférence de presse. Ce congé de naissance « viendra remplacer le congé parental actuel », a-t-il précisé.

**« Débloquer les freins économiques et sociaux au désir d'enfant »**

« Il sera mieux rémunéré et permettra aux deux parents d'être auprès de leur enfant pendant six mois s'ils le souhaitent », a précisé Emmanuel Macron, estimant que le congé actuel » crée beaucoup d'angoisse parce qu'il est extrêmement peu et mal rémunéré », et crée ainsi « des situations impossibles ».

« Surtout, il sera plus court que le congé parental actuel, qui peut aller jusqu'à trois ans et qui éloigne beaucoup de femmes du marché du travail », a observé le chef de l'Etat. Selon l'Elysée, l'idée est de « débloquer les freins économiques et sociaux au désir d'enfant ».

La ministre des Solidarités Aurore Bergé avait déjà promis en novembre la création en 2025 de ce « nouveau droit » pour les familles, indiquant à l'époque que ce congé « pourrait » coexister avec l'ancien congé parental, actuellement rémunéré à hauteur de 429 euros par mois. Elle avait assuré que les deux parents pourraient « le prendre en même temps ou l'un après l'autre, à temps plein ou à temps partiel ».

Pour répondre à la hausse de l'infertilité - problème qu'il a qualifié de « tabou du siècle » -, il a annoncé qu'»un grand plan de lutte contre ce fléau sera engagé pour permettre justement ce réarmement démographique ».

**Infertilité : 3,3 millions de Français touchés**

Ce plan national de lutte contre l'infertilité était attendu et prévu par la loi bioéthique de 2021. Dans le prolongement de la loi, le ministre de la Santé et le secrétaire d'Etat chargé de la famille de l'époque avaient missionné deux spécialistes pour « faire le point » sur les causes d'infertilité et proposer des mesures.

Aujourd'hui en France, comme dans la plupart des pays développés, un couple sur quatre en désir d'enfants ne parvient pas à obtenir une grossesse après 12 mois d'essai, délai correspondant à la définition de l'infertilité par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au cours des dernières décennies, la fréquence de l'infertilité masculine et féminine n'a cessé d'augmenter. Et quelque 3,3 millions de Français seraient aujourd'hui directement touchés.

Le nombre de naissances a reculé de 6,6 % en France en 2023, passant sous la barre symbolique des 700.000 pour la première fois depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

\*\*\*\* \*num\_69 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

Les chiffres de l'Insee publiés ces jours-ci confirment que la fécondité en France continue de diminuer, atteignant en France métropolitaine (hors DOM)un plus bas historique de 1,64 enfant par femme en 2023, contre près de 2 en 2014. Au-delà de la donnée brute, ce chiffre, bien en deçà du seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme), est lourd de sens pour notre économie. A commencer par la fragilisation à long terme de notre modèle social : la dénatalité diminue la population active, qui finance notamment les retraites. A l'inverse, l'espérance de vie augmentant, le nombre de bénéficiaires de pensions ne cesse de s'accroître. Pour le seul régime général, le rapport démographique entre cotisants et retraités est passé de 3 en 1976 à moins de 1,4 depuis 2012. Le haut-commissaire au Plan, François Bayrou, le rappelait récemment : *« La France a sans doute plus besoin encore que ses voisins d'une démographie dynamique car son modèle social repose, pour beaucoup, sur la solidarité entre les générations. »*

Dans les effets de court terme, l'arrivée d'un enfant a un impact économique dès avant sa naissance : hausse moyenne de 490 euros des dépenses du ménage par mois, soit environ 20 % de ses dépenses, parmi lesquelles 239 euros pour la consommation. La France a longtemps été considérée comme un exemple au sein de l'Union européenne, avec une fécondité restée 20 % supérieure à la moyenne, et une population active continuant à croître quand celle de l'Allemagne diminuait. Lors de la recomposition du Parlement européen post-Brexit, la France a gagné cinq sièges quand l'Allemagne n'en gagnait aucun. La natalité française était le résultat d'un équilibre entre une politique d'universalité de la contraception, donc de la possibilité pour chaque femme ou chaque couple de choisir de ne pas avoir d'enfant ou d'enfant supplémentaire, instituée par l'Etat au fil des lois (1967, 1975, 1983), et, en contrepoint, une politique familiale transpartisane dont les acquis étaient globalement maintenus au fil des alternances politiques : universalité des allocations familiales, quotient familial, lisibilité des moyens des communes pouvant déployer des politiques familiales municipales pérennes…

Cette balance s'est largement déséquilibrée au milieu des années 2010 : fin de l'universalité des allocations familiales (2015), baisse continue du quotient familial, politique malthusienne du logement (attestée par une baisse très importante des mises en chantier), baisse de l'indemnisation du congé parental couplé avec de fortes contraintes, diminution ou gel des dotations des collectivités territoriales entraînant la chute des investissements dans les systèmes de garde des enfants, etc. Ces multiples décisions ont inévitablement eu un impact sur la capacité à accueillir et élever de nouveaux enfants, affectant le pouvoir d'achat, la possibilité d'avoir un logement plus grand et la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

Par un jeu de vases communicants, la disparition progressive des politiques familiales a poussé à un transfert des solidarités des cellules familiales vers la société, via des politiques sociales lourdes pour les budgets publics. En 1973, les dépenses de prestations sociales représentaient 18,3 % du PIB, contre 31,6 % aujourd'hui. Si les effets de la chute de la natalité sont sensibles sur l'économie, les causes en sont claires, et en conséquence les solutions le sont tout autant.

Le désir exprimé d'enfant des Françaises est bien au-dessus de l'indice de fécondité : près de 2,3 enfants (étude Kantar 2023). Pour inverser la tendance, la clé réside donc dans la confiance des familles. Pour la regagner, le gouvernement doit s'engager à les accompagner sur le long terme pour permettre de répondre à ce désir d'enfants. Un engagement public raisonné pourra permettre de répondre à ces enjeux majeurs, au premier rang desquels se trouve la sauvegarde de notre modèle social.

\*\*\*\* \*num\_71 \*an\_2024 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Japon, Congo, la France n'est pas la seule concernée par la chute de la natalité, un signal néanmoins positif de l'émancipation des femmes dans le monde, selon Jacques Attali. Pour atteindre l'équilibre démographique, il est temps de recréer les conditions d'un avenir heureux.**

D'abord, dans ce domaine comme dans tant d'autres, la France n'est pas un cas particulier. La natalité s'effondre au Japon, en Corée, en Allemagne, en Italie ; et aussi en Russie, en Chine qui sont tous au-dessous du seuil de renouvellement. Rares sont les pays développés, comme les Etats-Unis, où le renouvellement de la population est assuré et plus encore comme Israël (seul pays développé où les femmes font en moyenne plus de 3 enfants).

La natalité baisse aussi dans les pays où elle reste très élevée ; même dans les pays où elle est encore supérieure à 5 enfants par femme (le Niger, le Mali, le Burundi, et la République démocratique du Congo) ; et dans toute l'Afrique subsaharienne (où elle est encore à 4,6 enfants). Les trois régions du monde où la croissance restera significative sont l'Afrique subsaharienne, la péninsule indienne et le Moyen-Orient. A ce rythme, il y aura en 2050 plus d'habitants au Nigeria qu'aux Etats-Unis, dont plus de 130 millions dans la seule agglomération de Lagos.

Au total, la baisse générale est telle qu'il est vraisemblable désormais que, malgré la croissance continue (à de rares exceptions près) de l'espérance de vie, la population mondiale n'attendra jamais les 12 milliards annoncés pour 2100 ni même les 10 milliards annoncés pour 2050.

**Idéologie de la transmission**

Les raisons de cette baisse sont partout les mêmes : dislocation de la pression sociale qui poussait à avoir beaucoup d'enfants, libération des femmes qui veulent avoir une vie professionnelle, incapacité des services publics d'apporter le soutien nécessaire en matière de santé, d'éducation, de logement, de garde d'enfants. Seuls les pays ou les communautés dans lesquels les femmes sont dominées et où rien n'est fait pour financer la vie des personnes âgées autrement que par leurs enfants ont une très forte natalité. Pour faire court, la natalité est élevée dans les pays où domine la nécessité, idéologique ou matérielle, de transmettre.

Si le ralentissement de la croissance de la population de la planète est une bonne nouvelle écologique, il peut devenir une catastrophe pour ceux des pays qui n'assurent plus le renouvellement de leur propre population. D'abord pour les plus pauvres d'entre eux, comme la Chine, qui n'ont pas mis en place les systèmes de retraite capables d'assurer une vie décente à des personnes âgées de plus en plus nombreuses. Et ensuite pour tous les autres, dont la France, qui ne pourront pas trouver parmi leurs citoyens assez de jeunes pour remplacer ceux qui partent en retraite ; et si on continue comme cela, les pays à faible natalité devront faire venir de plus en plus de jeunes des régions à forte natalité, avec toutes les conséquences qu'on peut en déduire.

**Libération des femmes**

Un scenario idéal serait sans doute, à l'échelle de deux siècles, une stabilisation de la population de la planète à un niveau voisin ou inférieur au niveau actuel. Cela supposerait une action massive pour libérer les femmes des contraintes qui pèsent sur elles dans les pays où elles restent dominées et une action d'une tout autre nature dans les pays où la natalité s'effondre. Et, dans ces pays, dont la France, ce n'est pas en accordant un congé parental plus long qu'on réglera le problème. Pas même en employant toutes les techniques qui ont si bien fonctionné il y a quatre-vingts ans en France : des allocations familiales généreuses, une politique du logement volontariste, des crèches, des écoles maternelles.

Cela ne suffit plus. Deux facteurs au moins viennent changer la donne. D'une part, et c'est heureux, les femmes veulent avoir une carrière et la maternité reste un obstacle. D'autre part, et c'est moins heureux, les raisons de s'inquiéter pour l'avenir ne manquent pas et bien des couples n'ont pas envie de donner naissance à un enfant qui aura 80 ans au début du XXIIe siècle, dans un monde qui s'annonce épouvantable.

C'est à ces deux enjeux qu'il faut s'attaquer, en Europe comme au Japon, en Chine, et bientôt dans le monde tout entier. D'une part, la charge de la maternité ne doit pas rester une responsabilité des seules femmes. D'autre part, il faut recréer les conditions d'un avenir heureux crédible pour le monde. Ces deux enjeux se réduisent à un seul : créer les conditions pour pouvoir ressentir le bonheur de transmettre. Et non plus, comme par le passé, subir la nécessité de transmettre. C'est une tout autre affaire.

\*\*\*\* \*num\_81 \*an\_2024 \*quart\_2 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**La chute de la fécondité française en seulement 13 années suscite évidemment de nombreuses inquiétudes, mais les économistes Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur veulent croire qu'elle a aussi des solutions.**

En matière de natalité et de fécondité, rien n'est moins sûr que les projections faites. Mais, il y a des raisons de s'en préoccuper, la France ayant connu en 2023 une chute inédite du nombre de naissances. Le taux de fécondité est en effet tombé à 1,68 enfant par femme, bien loin des 2,03 de 2010, qui assurait le renouvellement des générations.

Une telle chute de la fécondité en seulement treize années suscite bien sûr de nombreuses interrogations. Pour éclairer le débat, il nous faut répondre à trois questions majeures.

La première porte sur l'origine de cette chute. Aujourd'hui, aucune explication n'apparaît satisfaisante. Les causes évoquées apparaissent multiples sans que nous puissions déterminer leurs influences respectives : les difficultés à se loger, la baisse relative des revenus des jeunes ménages, les inégalités hommes-femmes trop criantes, la surcharge mentale des femmes et l'écoanxiété !

Où nous amènerait cette baisse de la fécondité si elle se poursuivait sur cette tendance durant les dix prochaines années ? Avec à peine 1,3 enfant par femme, nous nous retrouverions au niveau actuel de l'Italie et du Japon, dont les stagnations économiques prononcées, avec notamment la baisse du nombre d'actifs, ne peuvent que susciter une grande inquiétude, compte tenu de leurs trajectoires repoussoirs.

**Anatomie d'une chute**

Cependant, rien n'est inéluctable, car les enquêtes montrent que le nombre d'enfants désirés par les femmes est bien supérieur, en moyenne de l'ordre de 2,4 enfants. Par ailleurs, quelques pays européens ont réussi à relever le taux de fécondité d'un niveau bas de 1,3 jusqu'à 1,6 pour l'Allemagne, avec une contribution importante de l'immigration, voire jusqu'à 1,8 pour la Tchéquie ! En fait, les politiques publiques peuvent avoir une certaine influence sur la natalité.

La troisième question concerne l'impact économique et social d'une telle baisse de la fécondité. Il ne faut pas se faire d'illusion sur l'ampleur négative du choc économique qui nous attend. Nos simulations économiques montrent qu'en 2040 l'emploi devrait reculer de 4 %, soit environ 1 million d'emplois en moins, tandis que le PIB devrait diminuer de 3 %, soit environ 75 milliards d'euros. La natalité projetée aura également un impact très négatif sur le niveau des retraites à l'avenir.

En réalité, ces trajectoires pourraient être plus graves que celles qui ont été simulées, forcément simplificatrices, compte tenu de la baisse d'investissement d'avenir pour les jeunes ménages - logement, équipement - qu'implique la baisse de la natalité, mais aussi de la perte de confiance des jeunes générations, à l'image de celle en Italie qui a vu à nouveau leur émigration devenir importante.

**Gains de productivité**

En théorie, la diminution de la population active pourrait être contrecarrée par de meilleurs gains de productivité liés au progrès technique. Le Japon est l'exemple emblématique de cette tentative avec l'investissement dans la robotisation, sans succès véritable jusqu'à présent, puisque son économie est toujours en stagnation !

Il nous faut donc éviter à l'avenir de tels scénarios pour notre économie très fragilisée, compte tenu de ses faibles gains de productivité et de sa dette.

C'est sur tous ces thèmes qu'une première réflexion aura lieu lors d'une conférence organisée le 28 mai par la chaire TDTE, suivie par un large débat lors des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence du 5 au 7 juillet.

\*\*\*\* \*num\_84 \*an\_2024 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Au premier semestre, 326.131 bébés sont nés, soit 8.140**de**moins qu'en 2023 sur la même période, selon l'Insee. Le recul des naissances se poursuit en**France**, donc, même si son rythme ralentit.**

Le baby-boom est loin. La crise des naissances se poursuit en France. Au premier semestre, 326.131 bébés sont nés dans l'Hexagone, soit 8.140 de moins qu'un an plus tôt sur la même période, déjà en forte baisse, selon les données provisoires de l'Insee publiées jeudi. Le recul de la natalité continue donc, même si le rythme est moins rapide, à 2,4 % - voire 3 % si on tient compte du fait que 2024 est une année bissextile - après avoir atteint 7 % en 2023. Un nouveau point bas est ainsi franchi.

Alors que l'an dernier, seuls 678.00 bébés sont nés en France, soit le chiffre le plus faible depuis la Seconde Guerre mondiale, 2024 pourrait être une nouvelle année noire si la tendance se maintient. La chute de 7,9 % constatée sur le seul mois de juin n'est pas de bon augure.

**Le congé de naissance en suspens**

Depuis plus de dix ans, la courbe de la natalité suit une mauvaise pente. En 2023, le taux de fécondité est tombé à 1,68 et a diminué dans toutes les tranches d'âge. Les couples français restent plus féconds que leurs homologues des pays développés, mais les femmes ont de plus en plus tardivement leur premier enfant. De ce fait, elles en ont aussi moins que dans le passé.

En début d'année, Emmanuel Macron s'est saisi du sujet. Pour soutenir la natalité en France, le chef de l'Etat a annoncé la mise en oeuvre d'un grand plan pour lutter contre l'infertilité ainsi que la création d'un congé de naissance proposé aux pères et mères, plus court mais mieux indemnisé que le congé parental actuel, en perte de vitesse.

Au printemps, une concertation a été lancée pour préciser le dispositif. Mais le projet est désormais en suspens, stoppé par la dissolution avant que toutes les questions soulevées par la mise en place de ce congé de naissance aient trouvé une réponse.

Les enjeux économiques derrière le défi démographique sont immenses. *« Sur le long terme, cette chute des naissances va fragiliser notre modèle social en diminuant la population active et donc la production de richesses »*, prévient le démographe Gérard-François Dumont.

A court terme, moins de naissances signifie certes moins de dépenses et d'investissements liés à la famille, que ce soit dans les crèches ou les écoles. Mais si elle devait se prolonger, la baisse des naissances pourrait avoir des effets très négatifs sur le pays sur le long terme. La chaire Transitions démographiques, transitions économiques (TDTE) a réalisé une simulation en prenant pour hypothèse une chute de l'indice de fécondité en France à 1,3 enfant par femme, comme en Italie aujourd'hui. Les conséquences à quinze ou vingt ans seraient *« majeures »*, conclut le think tank qui montre que « cela ferait baisser le PIB de 3 points à horizon 2040, par rapport au scénario central de l'Insee », qui repose sur une fécondité à 1,8 enfant par femme.

Concrètement, la production de richesse dans le pays serait amputée de 75 milliards d'euros à horizon 2040 du fait d'une diminution de la population active, de l'ordre de 4 points de pourcentage en 2040 - soit 1 million d'emplois en moins - et de 6 points en 2050. Le ratio entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités ressortirait nettement dégradé, la question du financement de l'Etat-providence serait encore plus posée qu'aujourd'hui.

\*\*\*\* \*num\_85 \*an\_2024 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Pendant des siècles, notre pays a dominé le continent grâce à sa nombreuse population. Mais plusieurs chocs, comme la peste médiévale ou la sécularisation précoce, ont entravé cette dynamique.**

*Il n'est de richesses que d'hommes »,*disait le philosophe Jean Bodin. Au début de l'année, le président de la République, Emmanuel Macron, lui a fait écho en appelant à un *« réarmement démographique »* face à la hausse de l'espérance de vie et à la baisse de la natalité.

Il faut dire que la population a été le principal facteur de puissance de la France à son apogée diplomatique sous Louis XIV - bien plus que l'ingéniosité de son peuple. La Hollande et l'Angleterre étaient plus riches et plus industrieuses, grâce à leurs manufactures, leur agriculture intensive et leur commerce colonial. La France, sans colonies profitables avant le XVIIIe siècle, était médiocre dans le négoce et l'industrie. Mais elle restait la plus grande économie d'Europe par sa taille : elle comptait 22 millions d'habitants en 1700, quand, dans leurs frontières actuelles, la Hollande plafonnait à 2 millions et le Royaume-Uni à 7 millions.

Comment connaît-on ces chiffres ? Les démographes français ont fait des progrès grâce aux recensements, notamment ceux de Louis Henry (1911-1991) et de ses équipes, qui ont procédé par sondage en utilisant les registres de naissance et de décès tenus par les autorités ecclésiastiques, avec des bases bien préservées à la fin du XVIIe siècle.

Il existe également quelques recensements en Europe. En France, celui de 1328, seul de son genre encore conservé, est, étonnamment, assez complet - il s'agit d'un état des paroisses et des feux (nous dirions aujourd'hui « des foyers »). Il nous permet d'estimer que le royaume de France de l'époque dénombrait 16 millions d'habitants - et, dans ses frontières actuelles, plus de 20 millions. Sur une Europe qui en comptait près de 80 millions, le royaume de France était fort de 20 % des Européens et il était, de loin, l'Etat le plus peuplé du continent.

Au Moyen Age, la population du pays était donc nettement plus nombreuse que celle de la Gaule romaine, dont les estimations les plus optimistes s'élèvent à 10 millions d'habitants. C'était une réussite générale en Europe : le système de production agraire avait été poussé à ses limites, les terres défrichées au maximum, et le continent avait connu une phase de croissance démographique notable, sur plusieurs siècles - elle était nettement plus peuplée que sous l'Empire romain, même si elle ne le savait pas.

**Paris, une ville pas particulièrement brillante**

On apprend dans le recensement de 1328 que Paris était composé de 61.098 feux, ce qui représente plus de 200.000 habitants. Cela en faisait la ville la plus peuplée d'Europe, devant Grenade, Venise, Milan, Gênes, Rome ou Bruges. C'est un des grands mystères de l'histoire de France, et peut-être la principale réussite des premiers rois capétiens, que d'avoir réussi à faire de Paris une aussi grande ville au début du XIVe siècle.

Pourtant, ce n'était pas une cité particulièrement brillante, ni sur le plan historique ni sur le plan économique. Bien desservie par la Seine, avec un accès au produit des foires de Champagne, et pouvant mener jusqu'à Rouen, la capitale des rois de France ne se distinguait pas par une industrie particulièrement puissante. Certes, elle bénéficiait d'un réseau de moulins très efficaces ; c'était - les temps ont changé - une importante région viticole ; elle disposait d'un artisanat du cuir et d'une industrie textile légèrement exportatrice mais qui répondait surtout aux besoins locaux.

Paris n'était pas aussi réputé pour ses produits et son commerce que Venise, Bruges ou Gant. La ville n'en était pas moins dynamique, avec un important centre intellectuel : la Sorbonne, ses nombreux étudiants et ses professeurs et savants, comme Pierre Abélard ou Thomas d'Aquin.

La peste noire, survenue en France principalement en 1348, interrompit avec une brutalité inattendue la croissance démographique médiévale. Les estimations de l'historien norvégien Ole Benedictow situent le taux de mortalité global à 50 %. Jean de Venette, un chroniqueur du Moyen Age, en fut un des témoins les plus précis : *« Il y eut une telle mortalité d'hommes et de femmes, plutôt les jeunes que les vieux, que l'on pouvait à peine les ensevelir. Ils n'étaient malades que deux ou trois jours et mouraient rapidement, le corps presque sain ; qui aujourd'hui était en bonne santé, demain était mort et porté à terre*[…]. *Il y eut durant ces deux années 1348 et 1349 un nombre de victimes tel qu'on ne l'avait jamais entendu dire ni vu ni lu dans les temps passés. »*

La peste a interrompu subitement plusieurs siècles de croissance démographique. On raconte souvent qu'elle fut suivie d'une phase de prospérité pour les survivants, qui disposaient de davantage de terres et de capitaux par habitant : cela dépend en fait des pays et des circonstances. En France, certaines régions prospèrent et les salaires augmentent - le pouvoir royal tentant même de les plafonner -, mais la peste reste présente, propagée et aggravée par les mouvements des armées de la guerre de Cent Ans. A en juger par les registres lacunaires dont nous disposons, il est probable que la population de la France soit restée à un faible étiage, 10 millions d'habitants, pendant cent ans, avant de retrouver progressivement son ancien niveau de 20 millions entre 1450 et 1550.

Comme le reste de l'Europe, la France bénéficie des progrès agricoles et se stabilise. Elle souffre certes des crises climatiques et des guerres de la première moitié du XVIIe siècle - mais moins que l'Allemagne. Au XVIIIe siècle, après la mort de Louis XIV, le pays renoue avec la croissance démographique. Grâce aux lents progrès de l'hygiène, à l'amélioration de l'art de la naissance avec Angélique du Coudray, à la disparition de la peste d'Europe après la dernière crise à Marseille en 1720, on meurt moins souvent de maladie. Grâce à la pomme de terre, au maïs ou encore au blé noir, à un meilleur climat, les famines deviennent de plus en plus rares. La population française passe de 22 millions en 1715 à 29 millions en 1789, niveau jamais atteint auparavant. Cependant, l'avance du pays sur le reste de l'Europe va progressivement disparaître à cause de la transition démographique précoce, spécificité nationale. Dès 1750, le taux de natalité commence à baisser, le mouvement s'accélérant autour de 1800. La population française ne va pas cesser d'augmenter au XIXe siècle - au contraire -, mais elle va croître à une allure beaucoup moins rapide que dans le reste de l'Europe. Si la France avait connu le même rythme de croissance démographique que l'Angleterre depuis 1750, elle serait aujourd'hui peuplée de près de 240 millions d'habitants.

**L'héritage contre la natalité**

Quelle est la cause de ce déclin précoce ? Récemment, quelques économistes ont essayé de mobiliser les statistiques pour répondre à cette question. D'après Guillaume Blanc, la sécularisation avancée de certains départements a provoqué la baisse de la natalité. Par exemple, il remarque qu'elle a commencé à diminuer dès 1750 dans les mêmes départements où, pendant la Révolution, les prêtres réfractaires étaient moins nombreux - indice d'une relative sécularisation de la population.

D'autres économistes (Victor Gay, Paula E. Gobbi et Marc Goñi) ont étudié le changement de loi sur les successions à la Révolution : la répartition égalitaire de l'héritage a incité certaines familles, du sud de la France, à réduire leur nombre d'enfants afin de conserver l'intégrité de leur lopin de terre, ou de leur moulin. Le changement est subit et date de la Révolution, qui a aligné l'ensemble du pays sur la coutume de Paris dans laquelle l'héritage était équitablement réparti entre enfants.

La moitié Sud accordait, au contraire, une plus grande liberté de tester au père, qui avantageait le plus souvent l'aîné - comme dans le conte du Chat botté, où le plus jeune fils d'un meunier n'hérite que de son chat. Dans les départements du Sud, qui ont été forcés de modifier leurs règles d'héritage, la natalité décroît rapidement après la Révolution. Ainsi, changements de moeurs et changements de lois ont-ils contribué à la transition démographique précoce, mais ces deux études, focalisée sur l'identification causale, n'ont pas épuisé ce mystère sur lequel se sont penchés beaucoup d'historiens.

Le déclin relatif du poids démographique réduit la puissance militaire de la France au XIXe siècle. Quand Napoléon Bonaparte prit le pouvoir, il avait encore suffisamment d'hommes pour tenir tête à de larges coalitions. S'il avait eu le génie militaire de son oncle, Napoléon III n'aurait jamais pu reproduire cet exploit. Son armée s'effondra d'ailleurs devant la seule Prusse en 1870. En 1914, la France déclarait la guerre à l'Allemagne dans le cadre d'une plus large coalition. Plus que la performance économique, la démographie avait dicté cet état de fait. Le paradoxe de l'histoire de France est que cette baisse démographique a marqué le déclin politique de la nation française au moment même où elle nouait avec la croissance économique…

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la puissance de la France à son apogée sous Louis XIV ne résidait pas tant dans l'ingéniosité de sa population que dans sa taille démographique. Avec 22 millions d'habitants en 1700, la France était de loin l'Etat le plus peuplé d'Europe, largement devant l'Angleterre et la Hollande, pourtant plus riches et industrieux. C'est cette force de frappe humaine qui a fait la différence.

\*\*\*\* \*num\_86 \*an\_2024 \*quart\_3 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**L'action publique peut-elle influer sur la décision, d'abord individuelle et conjugale, d'avoir un enfant ? C'est tout le propos du livre**de**Julien Damon, enseignant à Sciences Po et à HEC.**

Emmanuel Macron n'est pas allé jusqu'à fondre en larmes, comme Kim Jong-un en décembre 2023, pour convaincre les femmes nord-coréennes de faire davantage de bébés. Mais un mois après ce dernier, le président français a marqué les esprits en usant d'une métaphore osée : la nécessité d'un « *réarmement démographique* ». En France, l'indice conjoncturel de fécondité est passé de 2,03 en 2010 à 1,68 en 2023. Or, une démographie en berne a des conséquences sur la croissance ou le financement des retraites. L'hôte de l'Elysée a donc annoncé, en guise de canons Caesar, une révision de l'indemnisation du congé parental et un plan de lutte contre l'infertilité.

On ne saura que dans quelques mois si les sanglots du dictateur auront été plus efficaces que les idées du stratège élyséen, mais cette préoccupation qui avait jusqu'alors relativement épargné la France est partagée par presque toutes les grandes puissances : selon les dernières projections, l'Allemagne passera entre 2020 et la fin du siècle de 83 à 69 millions d'habitants ; l'Italie de 60 à 37 millions ; le Japon de 125 à 76 millions ; la Chine de 1,4 milliard à 608 millions ; la Russie de 146 millions à 112… La France paraît presque mieux lotie en comparaison, puisqu'elle ne perdrait « que » 5 millions d'âmes. Seule l'Inde peut pavoiser, puisqu'elle passerait de 357 millions en 1950 à 1,5 milliard en 2100 ! Les pays d'Afrique, eux, s'inquiètent de la surpopulation : il y avait, par exemple, 37 millions de Nigérians en 1950, et ils seront 546 millions en 2100.

L'action publique peut-elle influer sur la décision, d'abord individuelle et conjugale, d'avoir un enfant ? C'est tout le propos du livre de Julien Damon, enseignant à Sciences Po et HEC, et collaborateur régulier des « Echos ». L'ancien directeur de la recherche et de la prospective de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) évalue l'efficacité des politiques familiales menées en France et à l'étranger.

**No kids zones**

Parce que la baisse des naissances a de multiples raisons - prix de l'immobilier trop élevés, coûts professionnels de la maternité, précarité accrue, coûts financiers des études, évolution des moeurs, choix militant, anxiété à l'égard de l'avenir… -, les solutions sont multiples et difficiles à évaluer. Même la corrélation entre confiance des ménages et fécondité n'est pas éclatante. « *La première victoire française en Coupe du monde de football en 1998, écrit Damon, a pu être érigée en variable positive pour apprécier la bonne santé démographique qui a suivi. Mais la deuxième, en 2018, n'a eu aucun effet !*»

A défaut de « *voie royale*», l'auteur propose sept pistes concrètes. Il exclut d'emblée la diminution drastique des retraites (dans les pays sans système de retraite, les couples font des enfants pour assurer leur avenir). En revanche, il rappelle que, pour un effet quasi immédiat sur la fécondité, l'immigration, en particulier africaine, est la voie la plus efficace - à condition de l'assumer ! Une autre option consiste à mener une politique du logement en faveur des jeunes ménages, qui pâtissent le plus du manque de surface : un enfant, c'est une pièce en plus. Ces jeunes couples préfèrent les pavillons aux appartements, ce qui fait dire à Damon qu'« *entraver* l'idéal pavillonnaire français *, c'est aussi brider, un peu, la natalité*».

Développer les modes de garde est la piste qui a le plus d'incidences potentielles en matière de fécondité. Le gouvernement doit donc prioritairement réaliser son projet de service public de la petite enfance. Pour que les femmes puissent concilier vie familiale et vie professionnelle, aux premiers âges notamment, il faut mettre l'accent sur les aides concernant la garde d'enfants et les congés parentaux.

Quatrième voie, déjà empruntée mais à approfondir : un environnement général positif pour les familles, quelles que soient leurs formes juridiques. Car 65 % des naissances françaises se font hors mariage, et les pays où unions et séparations sont aisées sont ceux où le nombre d'enfants est le moins réduit. « *Dans des pays où les 'no kidding' ou 'no kids zones' prospèrent, la fécondité ne reprend pas à la hausse, malgré la dépense publique*», note Damon. La cinquième voie, à parachever elle aussi, tient à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. La sixième concerne la cible de la politique familiale française. Du point de vue sociofiscal, elle favorise le deuxième et, surtout, le troisième enfant. Or c'est la première naissance qu'il faudrait soutenir.

Enfin, la dernière solution est la plus originale : encourager les recompositions familiales. Une famille recomposée sur deux compte en effet des enfants nés du couple actuel. Les familles recomposées étant désormais les principales familles nombreuses, elles contribuent à la fécondité bien plus directement que des sophistications sociofiscales générales. On peut aussi aider les familles monoparentales à se recomposer avec un service public de la rencontre, des chèques permettant d'avoir accès aux sites de rencontre, etc.

« *S'il est acquis que désormais le peuple français ne se multiplie plus, alors la France ne sera plus qu'une grande lumière qui s'éteint* », alertait de Gaulle il y a cinquante ans. Vite, la lampe vacille.

\*\*\*\* \*num\_88 \*an\_2024 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Comparée à ses voisins, la France est sous-peuplée. Des mesures simples permettraient de relancer une nécessaire politique nataliste, estime Pascal Perri.**

Avec une population de 67 millions d'individus pour un grand espace géographique, la France est insuffisamment peuplée. Elle compte 117 habitants au kilomètre carré en 2023, contre par exemple 523 aux Pays-Bas, 279 au Royaume-Uni et 239 en Allemagne. Le territoire, organisé autour de ses métropoles et de ses villes et villages, peut accueillir de nouveaux venus, en économisant ce qui reste de nature et sans nuire à l'environnement. Le pays est grand, mais la propension à le peupler est faible. Le taux de fécondité français est passé sous la barre des 2 naissances par femme. Les Français ne font plus assez d'enfants.

Pire, une part significative des jeunes générations ne souhaite ni conjoint ni enfant et avoue sa préférence pour une vie solitaire. Les arguments généralement avancés par ces jeunes appartiennent au registre de la peur : peur de l'avenir, peur du changement climatique, peur de pas y arriver ! On peut aussi y ajouter, le rôle collatéral des nouvelles formes de communication numérique qui transforment les communautés réelles en communautés virtuelles !

**Contre-projet**

La société doit-elle simplement prendre acte de ce phénomène ou proposer un contre-projet nataliste et volontariste ? Et sur quelles mesures reposerait-il ? La France vieillit, son dynamisme économique recule. La gouvernance de notre époque privilégie la réponse du lendemain à celle de la génération future. La démographie est pourtant prévisible ! Pour stimuler la natalité, il faut d'abord l'assumer. Nous n'avons pas vocation à devenir une grande maison de retraite.

Fonder une famille, faire des enfants, les élever dans de bonnes conditions n'est pas une ambition démodée. Quand il parle de salaire décent pour tous et partout, Florent Menegaux, le patron de Michelin, évoque un revenu suffisant pour assurer la vie d'une famille de quatre personnes. La dénatalité repose sur des freins psychologiques pour lesquels les politiques publiques ne peuvent pas grand-chose, mais elle est aussi le produit de l'appauvrissement français.

Quelques mesures simples, de caractère incitatif, pourraient infléchir les causes économiques du recul. Primo, l'égalité totale d'accès des hommes et des femmes au marché du travail et leur égalité face aux salaires, à compétences comparables, ainsi que le retour garanti de la mère dans l'entreprise en lieu et place qu'elle occupait avant son congé maternité. Secundo, un avantage fiscal et social renforcé dès le premier enfant, étant entendu que la première naissance est le fait générateur familial et conduit en général au deuxième, voire au troisième enfant.

**Retraites des mères**

Tertio, une CSG minorée pour les familles avec enfant(s), soit l'application du principe du quotient familial à cet impôt qui prend une part importante dans le taux d'effort fiscal des Français. Quatrième mesure, enfin, une vraie bonification des retraites des femmes pour les périodes attachées à la maternité pure (hors temps d'éducation). Le Premier ministre a récemment estimé que des améliorations à la réforme devaient être apportées dans ce domaine, c'est le moment de joindre le geste à la parole.

Face à l'hiver démographique qui s'annonce, nous avons le choix des solutions : importer massivement de la main-d'oeuvre pour occuper les emplois qui financent notre modèle social, comme nous y incite un courant malthusien incarné notamment par quelques voix écologistes. Les immigrés, par leur travail, financeront nos retraites et notre protection sociale. Cette option est attachée à l'urgence de la situation. Pour y parvenir dans des conditions honorables, il faut une politique publique reposant sur la rationalisation des flux. Deuxième option de moyen terme, créer les conditions du réarmement démographique. L'enfant est tout à la fois un capital matériel et immatériel de la société. Une société qui a perdu le goût de la natalité et de la jeunesse est vouée à perdre son identité et à hypothéquer sa souveraineté.

\*\*\*\* \*num\_89 \*an\_2024 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Pour le sociologue Julien Damon, la chute des naissances en**France**« est préoccupante sans être aussi alarmante que chez certains**de**nos voisins ». L'auteur**de**l'essai « Les batailles**de**la**natalité**» préconise**de**créer une allocation familiale dès la naissance du premier enfant et d'investir dans l'accueil des 0 à 3 ans.**

En janvier, Emmanuel Macron annonçait la création d'un « congé de naissance » et d'un « grand plan » de lutte contre l'infertilité. L'objectif : relancer la natalité en France et mener à bien le « réarmement démographique » du pays. En 2023, le nombre de naissances a reculé de 6,6 % et est, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, passé sous la barre des 700.000.

L'année 2024 semble par ailleurs prendre une direction similaire. Au premier semestre, 326.131 enfants sont nés dans l'Hexagone, soit 8.140 de moins que l'année précédente sur la même période, a dévoilé l'Insee le 1er août. Pour le sociologue Julien Damon, les politiques publiques engagées ne régleront pas le problème à elles seules.

*Le nombre de naissances est tombé sous les 700.000 en 2023 et la baisse se poursuit depuis le début de l'année. L'hiver démographique est-il en train de rattraper la France ?*

Le nombre de naissances baisse depuis quinze ans en France. Le dernier pic remonte à 2010, quand 830.000 bébés ont vu le jour. En une quinzaine d'années, on a perdu 150.000 naissances par an. Le pays est rentré dans un nouveau régime démographique, celui du grand vieillissement, en raison à la fois de la hausse de l'espérance de vie et de cette baisse des naissances. Il rejoint ainsi aujourd'hui la situation que connaissent les autres pays riches.

La situation est préoccupante sans être aussi alarmante que chez certains de nos voisins européens comme l'Italie. Aux Olympiades des naissances, la France reste en bonne position relative. Elle conserve l'un des indicateurs conjoncturels de fécondité les plus élevés en Occident, même s'il est tombé à moins de 1,7 enfant par femme. Ce niveau faible, le pays l'a toutefois déjà connu en 1993.

*Ces dernières années, la chute de la natalité s'accélère néanmoins. Comment l'expliquez-vous ?*

Il n'y a pas une explication unique. Certains dénoncent les coupes dans la politique familiale pendant le quinquennat de François Hollande, d'autres mettent en avant la crise climatique et l'individualisme croissant de la société. Le recul de la natalité en France est sans doute un composé de tout cela.

Il y a aussi une part de mystère car sur le fond, la fécondité procède de l'agrégation de désirs individuels et conjugaux. Mais ce que l'on constate, c'est que le désir d'enfant baisse en France tout comme il baisse à l'échelle mondiale.

*Renforcer la politique familiale, comme le suggèrent certains, est-ce la bonne solution ?*

Il ne faut pas rêver sur l'effet des politiques publiques pour relancer la natalité. Le lien entre le niveau des dépenses en faveur de la famille et la fécondité est ténu. Augmenter le montant des allocations familiales ou déplafonner le quotient familial coûterait très cher et n'aurait aucun impact.

Il faut innover, en aidant par exemple les personnes seules à se rencontrer. Beaucoup de célibataires renoncent à avoir un enfant faute de conjoint. La politique familiale doit être souriante.

*Dans votre livre, « Les batailles de la natalité »\*, vous appelez néanmoins l'Etat à accompagner l'arrivée du premier enfant…*

En effet, en France, les allocations familiales ne démarrent qu'à partir du deuxième enfant et augmentent ensuite. En revanche, il n'y en a pas pour accompagner le premier enfant, alors que c'est souvent son arrivée qui est problématique. Il serait judicieux de créer une allocation familiale dès le premier enfant. Compte tenu du contexte budgétaire, il faudrait envisager cette mesure à coût constant, ce qui passerait par une remise à plat du système d'allocations familiales et de quotient familial.

En parallèle, il faut aussi aider les parents à trouver un mode de garde qui leur convient en investissant davantage encore dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans, comme le font les pays scandinaves ou l'Allemagne.

*Que pensez-vous du « congé de naissance » envisagé par Emmanuel Macron pour assurer le « réarmement démographique » du pays ?*

Une meilleure rémunération du congé parental sur une durée plus courte est une bonne idée. Une telle option s'inscrit dans le projet de mieux structurer l'accueil des 0-3 ans.

*Quelles sont les conséquences économiques et sociales pour la France du déclin démographique actuel ?*

La première conséquence, c'est la fragilisation des équilibres financiers des régimes sociaux. Le recul de la natalité fait peser un risque sur le financement des retraites mais aussi sur celui de l'assurance-maladie. Par ailleurs, moins d'enfants, cela signifie moins de crèches, mais aussi des écoles qui ferment, et une population active qui se réduit, avec à la clé le risque pour les entreprises de ne plus trouver la main-d'oeuvre dont elles ont besoin. Plus globalement, une démographie freinée, c'est une économie et une vie sociale ralenties.

\*\*\*\* \*num\_90 \*an\_2024 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**En 2023, la baisse des naissances dans l'Hexagone a été plus forte que la moyenne européenne, selon une étude de l'Insee publiée ce jeudi. Pour la première fois, les femmes de plus de 35 ans ont, elles aussi, eu moins d'enfants.**

La crise démographique se poursuit en France. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la natalité a encore reculé de 2,7 % par rapport à 2023, selon l'Insee. Certes la baisse ralentit, ce d'autant que 2024 est une année bissextile ce qui ajoute mécaniquement des naissances, mais elle intervient après une « annus horribilis ». L'an dernier, seuls 677.800 bébés sont nés, soit 6,6 % de moins qu'en 2022, « une diminution d'une ampleur inédite depuis la fin du baby-boom », relève l'Institut de la statistique dans son « Focus », publié ce jeudi 14 novembre. « Même en 1983 et 1993, années de fort repli dans une mauvaise conjoncture économique, la baisse avait été moins forte », souligne-t-il. Surtout, la chute avait été ponctuelle. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le plongeon des naissances l'an dernier s'inscrit dans un déclin entamé en 2010, qui a conduit à une chute de près de 20 % des naissances en treize ans.

**Des baisses quel que soit l'âge**

En 2023, la France a ainsi été l'un des mauvais élèves de l'Union européenne, même si la situation y est aussi dégradée. L'an dernier, les 27 pays membres ont encaissé une décrue de 5,5 % des naissances, 22 d'entre eux enregistrant un recul, selon l'Insee. L'Hexagone « rejoint aujourd'hui la situation que connaissent les autres pays riches », résume le sociologue Julien Damon dans une interview aux « Echos ».

Autre fait nouveau en 2023 : pour la première fois depuis treize ans, les femmes ont moins d'enfants quel que soit leur âge. Alors que jusque-là, les naissances chez les plus de 35 ans restaient en hausse, portées par des maternités plus tardives, la tendance s'est inversée. L'an dernier, les naissances ont reculé de 4,2 % chez les femmes âgées de 35 à 39 ans et de 5 % chez les 40 ans et plus. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la baisse s'est poursuivie chez les 35-39 ans, selon l'Insee. La situation s'est en revanche stabilisée chez les plus âgées.

**Chute spectaculaire chez les 25-34 ans**

C'est toutefois chez les femmes de 25 à 34 ans, à l'origine des plus gros bataillons de bébés chaque année, que la dégringolade des naissances est la plus spectaculaire, montant à 7,4 % chez les 25-29 ans et à 8,6 % chez les 30-34 ans.

L'étude de l'Insee met en évidence des comportements très différents en fonction du lieu de résidence de la mère. Après avoir été épargnées par la chute de la natalité après la pandémie de Covid-19, les communes rurales enregistrent les plus fortes chutes, la baisse des naissances atteignant jusqu'à 9 % dans les zones périurbaines et 8,3 % dans les autres. Dans les communes urbaines en revanche, la baisse se rapproche de la moyenne observée sur l'ensemble de la France. Toutes les régions sont concernées, même les DOM, où le recul reste toutefois limité à 3 %.

\*\*\*\* \*num\_92 \*an\_2024 \*quart\_4 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Pour peser sur la fécondité, les pouvoirs publics doivent en priorité renforcer les offres**de**garde et recentrer les allocations familiales sur les premiers enfants.**

Depuis 2010, l'indice conjoncturel de fécondité est passé en France d'environ deux enfants par femmeà moins de 1,7. Un cocktail d'explications se profile. S'y mélangent l'écoanxiété, les prix de l'immobilier, les coûts professionnels de la maternité et les changements de moeurs. Sur une planète où, partout, le désir d'enfant et la fécondité faiblissent, le drapeau tricolore continue néanmoins de flotter relativement haut sur le podium de la démographie occidentale. S'il faut ainsi la nuancer, la situation est toutefois de plus en plus préoccupante.

Alors, que faire ? Si l'on doit agir, c'est d'abord en complétant les efforts consentis en matière de petite enfance. Le système d'accueil des enfants de zéro à trois ans a fait de grands progrès, mais il connaît des trous dans la raquette. La plupart des parents souhaitent placer leurs enfants en crèche ou les confier à une assistante maternelle pour reprendre le travail après une naissance. Or ils n'y arrivent pas toujours. Trop souvent, des parents ou futurs parents sont contraints de mettre entre parenthèses des projets professionnels ou des projets familiaux. S'il y avait une priorité absolue, ce serait de réaliserle projet de service public de la petite enfance.

**Droit opposable**

Celui-ci, conférant désormais aux communes un rôle d'autorité organisatrice, passe par le renforcement de l'offre (crèches, assistantes maternelles), tant quantitativement que qualitativement. Il va jusqu'à la création à terme d'une forme de droit opposable à un mode de garde. Les parents auraient, comme pour l'école maternelle, une garantie de la collectivité pour que leur enfant bénéficie d'un accueil de qualité.

Afin de soutenir la fécondité, on peut également souhaiter un virage, dans notre système socio-fiscal, en faveur du premier enfant. La politique familiale française se distingue par sa progressivité en fonction du nombre d'enfants. Les allocations familiales démarrent à partir du deuxième enfant. Les réductions d'impôts sont plus importantes pour le troisième que pour les deux premiers. Ce raisonnement repose sur une l'idée selon laquelle le premier enfant arriverait tout seul. Or cette logique a pris un sacré coup de vieux.

Actuellement, le grand saut, c'est le premier bébé ! On devrait donc réviser l'horlogerie des prestations familiales afin que les parents bénéficient d'une allocation familiale dès le premier enfant. Piste plus originale, on pourrait soutenir les recompositions familiales. De nombreuses personnes, seules et sans enfant ou à la tête d'une famille monoparentale, entretiennent un désir d'enfant mais y renoncent faute de conjoint. Les pouvoirs publics pourraient aider les personnes qui le souhaitent à trouver ou retrouver quelqu'un.

Nous pourrions imaginer du conseil matrimonial, des petites annonces en ligne (inspirées de Meetic, mais version gouv.fr) ou encore que les CAF organisent des rencontres. Pourquoi pas un bal de la CAF ?Ces propositions peuvent sembler désuètes et rigolotes. Elles n'en sont pas moins assises sur des constats sérieux.

On observe qu'une recomposition familiale sur deux conduit à l'arrivée d'un nouvel enfant ! Notons, au-delà des affaires techniques et bureaucratiques, que l'on attend beaucoup des politiques publiques. Or ces affaires de fécondité ont trait aux dimensions les plus intimes de nos existences. Probablement les responsables publics cherchent-ils à peser sur ce qui demeure, en partie, insondable. Mais les innovations se tentent !

\*\*\*\* \*num\_95 \*an\_2025 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Selon le dernier bilan annuel de l'Insee, quelque 663.000 bébés sont nés l'an dernier, soit 2,2 % de moins qu'en 2023. Avec, pour conséquence, un solde naturel à son plus bas depuis 1945. L'espérance de vie se stabilise à un niveau historiquement élevé.**

Les naissances ont une nouvelle fois reculé en 2024. C'est l'enseignement majeur du bilan démographique annuel de l'Insee présenté ce mardi. Quelque 663.000 bébés sont nés l'an dernier, soit 2,2 % de moins qu'en 2023 et 21,5 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances. Un nombre de naissances qui n'a jamais été aussi bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. « Cette chute des naissances depuis une dizaine d'années est due à la baisse de fécondité des femmes », explique Sylvie Le Minez, responsable de l'unité des études démographiques et sociales à l'Insee.﻿

L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit en effet à 1,62 enfant par femme, après 1,66 en 2023. Il faut remonter encore plus loin, à la fin de la Première Guerre mondiale, pour retrouver un niveau aussi faible. Malgré cette baisse - il s'élevait à 2,02 enfants par femme en 2010 -, la France reste le pays où la fécondité est la plus élevée parmi les 27 pays de l'UE. L'âge moyen à la maternité poursuit quant à lui sa hausse tendancielle et s'élève à 31,1 ans, contre 29,5 ans vingt ans plus tôt.

En dépit de cette baisse qui semble inéluctable, année après année, la population de la France a quand même augmenté de 169.000 habitants en 2024, soit 0,25 % de plus qu'un an auparavant. Ainsi, l'Hexagone reste toujours le deuxième pays de l'Union européenne (UE) avec 68,6 millions d'habitants au 1er janvier 2025, dont 2,3 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

Car en parallèle, le nombre de décès en France reste inférieur à celui des naissances. Il est estimé à 646.000 en 2024, en hausse de 1,1 % par rapport à 2023. « Cette augmentation est liée à l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom, nées de 1946 à 1974, à des âges de forte mortalité », précise l'Insee. Avec pour conséquence un solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) à peine positif à +17.000, soit son plus bas niveau depuis 1945. De son côté, le solde migratoire est estimé provisoirement à +152.000 personnes par l'Insee.

**L'espérance de vie à un niveau historiquement élevé**

Plus préoccupant, le taux de mortalité infantile augmente à 4,1 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2024. Cela représente 2.700 enfants décédés avant leur premier anniversaire. « Après avoir reculé très fortement au cours du XXe siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005 et augmente même légèrement depuis 2021, où il atteignait 3,7 % », souligne Sylvie Le Minez.

La particularité de cette année 2024, c'est aussi que l'espérance de vie à la naissance se stabilise à un niveau historiquement élevé, après une nette hausse en 2023. Pour les femmes, elle atteint 85,6 ans, soit l'une des plus élevée de l'UE (3e position). Quand, pour les hommes, elle atteint la 11e position à 80,0 ans. Plus largement, en France, comme dans l'UE, une personne sur cinq a au moins 65 ans (21,8 %), contre 16,3 % en 2005. Et les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent désormais 10,7 % de la population, contre 8,0 % en 2005. « Le vieillissement s'apprécie par rapport à la part des plus jeunes, alors que la part des moins de 20 ans diminue encore en 2025, à 22,9 %, contre 25,3 % en 2005 », précise Sylvie Le Minez.

En 2024, les mariages ont aussi légèrement augmenté (+3 %), alors que la tendance était plutôt à la baisse avant la crise sanitaire. Leur nombre est estimé à 247.000, dont 7.000 entre deux personnes de même sexe. « Cette augmentation s'explique par un rattrapage des mariages qui n'ont pas pu être célébrés pendant la pandémie », explique-t-elle. A l'inverse, le nombre de pactes civils de solidarité (pacs) a diminué de 3 %, selon les chiffres 2023 de l'Insee par rapport à 2022. Ainsi, 204.000 pacs ont été conclus, dont 10.600 entre personnes du même sexe, signifiant que ces derniers ont privilégié ce mode d'union par rapport au mariage en 2024.

\*\*\*\* \*num\_99 \*an\_2025 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**Pour combler le déficit de croissance lié au déclin démographique, la France et les autres pays concernés vont devoir travailler plus et augmenter leur productivité, selon une étude du McKinsey Global Institute.**

Il y a un an jour pour jour, Emmanuel Macron appelait à un « réarmement démographique ». Dans un discours qui avait marqué les esprits, le chef de l'Etat avait promis de lancer « un grand plan contre l'infertilité » et de transformer le « congé parental » en un « congé de naissance ». Deux annonces restées lettre morte depuis alors que la situation a encore empiré en 2024. Dans son dernier bilan démographique annuel publié mardi, l'Insee constate que le taux de fécondité (le nombre d'enfants par femme) n'a jamais été aussi en bas en France depuis 1919, situé à 1,62.

L'Hexagone n'est pas seul à faire face à cette chute de natalité dont l'impact économique est considérable. Deux tiers de l'humanité vivent aujourd'hui dans des pays où le taux de natalité par femme est inférieur au « taux de remplacement » minimum de 2,1 pour qu'une population se renouvelle et maintienne son effectif, rappelle une étude du McKinsey Global Institute. Et d'en conclure que tous les pays concernés vont devoir travailler davantage s'ils veulent maintenir un niveau de vie identique d'ici à 2050. « Le déclin du taux de fécondité met en péril la prospérité des générations futures », alertait déjà l'OCDE en juin dernier.

**Plus d'heures de travail chaque semaine**

Les auteurs de l'étude ont calculé qu'en Europe occidentale, le déclin de la proportion de personnes en âge de travailler pourrait réduire le PIB par habitant d'environ 10.000 dollars par an et par personne au cours du prochain quart de siècle. Concernant la France, pour que le niveau de vie continue d'augmenter au même rythme d'ici à 2050, deux solutions s'offrent à nous : que chacun travaille 2,7 heures de plus par semaine ou que la part de la population ayant un emploi augmente de près de 5 points par rapport à son niveau actuel de près de 74 % parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans.

En Allemagne, où le vieillissement de la population est plus marqué, il faudrait jusqu'à 5,1 heures hebdomadaires supplémentaires par travailleur ou que le taux d'activité, aujourd'hui proche de 80 %, augmente de 9,8 points.

Cependant, les auteurs de l'étude se disent conscients que cette augmentation est difficile à mettre en place, voire « parfois irréalisable ». C'est pourquoi le cabinet de conseil estime que les pays touchés par le déclin démographique devront aussi encourager leur population à travailler plus longtemps. Un choix opéré, par exemple, par le Japon, où le taux de participation au marché du travail des personnes de plus de 65 ans est de 26 %, contre 19 % aux Etats-Unis et seulement 4 % en France.

**Tripler la productivité française**

Selon le McKinsey Global Institute, un deuxième levier pour lutter contre la baisse de la population active réside dans la hausse de la productivité. Mais pour égaler la croissance du PIB par habitant entre 1997 et 2023, la productivité en France et en Italie devrait ainsi tripler au cours des trois prochaines décennies. En Espagne, elle devrait même quadrupler d'ici à 2050. Et ce, alors même que la productivité en Europe a largement stagné depuis la pandémie.

Reste un troisième levier proposé par les auteurs : l'immigration et une fécondité plus élevée. « Cependant, l'impact de taux de fécondité plus élevés d'ici à 2050 serait négligeable, car un bébé né aujourd'hui rejoindrait à peine la population active », écrit le McKinsey Global Institute. Quant à faire appel à des travailleurs étrangers, il faudrait une augmentation « significative » des flux migratoires pour pouvoir vraiment pallier la chute de la natalité.

\*\*\*\* \*num\_104 \*an\_2025 \*quart\_1 \*presse\_échos \*titre\_ \*texte\_

**La population diminue dans des dizaines de pays. Même si la France n'en est pas là, il faut s'habituer à une vie où il y a moins de bébés - et plus de seniors.**

Les cimetières accueilleront bientôt plus de monde que les maternités. C'était déjà le cas l'an dernier en France métropolitaine, où 630.000 décès ont été enregistrés pour 629.000 naissances. Du jamais-vu depuis près d'un siècle, depuis la guerre et les années creuses de la Grande Dépression.

Ce renversement démographique, qui remue déjà la société dans les profondeurs, va la bouleverser. Il vient du vieillissement des babyboomers, qui commencent à devenir octogénaires. Et autant de la chute des naissances, qui s'accélère. Depuis le pic de 1964, le nombre annuel de nouveau-nés a dévissé de 28 %.

**Seulement 1,2 enfant par femme**

Au-delà de la France, le mouvement touche le monde entier, même si ses effets se feront sentir plus tard en Afrique. Dans plus de la moitié des pays, où habitent les deux tiers de la population mondiale, les femmes ont déjà moins d'enfants qu'il n'en faut pour maintenir la population - les experts disent que le taux de fécondité est inférieur au taux de remplacement, de 2,1 enfants par femme.

Dans les pays avancés et la Chine, le taux de fécondité n'est plus que de 1,2 enfant par femme. Les décès dépassent les naissances dans trente-sept pays, y compris l'empire du Milieu.

Face aux grands changements, il y a deux types d'action : l'atténuation et l'adaptation. Comme nos efforts pour atténuer les changements climatiques sont trop lents et trop tardifs, nous allons devoir nous y adapter en nous protégeant davantage de la chaleur et des tempêtes.

**Des politiques natalistes inefficaces**

Les changements démographiques sont différents. Nous ne savons pas vraiment les atténuer. Les gouvernants ont souvent encouragé les naissances pour nourrir leurs ambitions militaires, les bébés devenant plus tard de vaillants soldats. Ils le font aujourd'hui pour sauver leurs régimes de retraite.

Mais ces politiques de « réarmement démographique », selon le terme employé par Emmanuel Macron l'an dernier, sont peu efficaces. Aucun pays passé au-dessous du taux de remplacement n'a réussi à repasser au-dessus. En Hongrie, où le gouvernement investit un record de 6 % du PIB dans des politiques natalistes, moitié plus que dans la France d'après-guerre, le taux de fécondité se traîne à 1,5.

Il va donc falloir s'adapter. S'habituer à devenir moins nombreux. Les experts du McKinsey Global Institute (MGI), le centre de recherche associé au cabinet de conseil éponyme, ont publié récemment un rapport sur le sujet où ils explorent quelques conséquences de cette nouvelle ère.

**Tripler l'immigration ?**

Le vieillissement pèse sur la production, car les salariés plus âgés travaillent moins. Dans les pays avancés et la Chine, formant ce que le MGI appelle « la première vague », l'intensité du travail culmine à 50 ans. Elle diminue ensuite, parce que les femmes et les hommes sont moins nombreux à être en emploi et ceux qui restent font moins d'heures.

Comme la part des salariés de plus de 50 ans dans l'emploi augmente, le nombre total d'heures travaillées va baisser. A lui seul, cet effet de composition va freiner la croissance par tête de 0,4 % par an (moins en France, davantage en Espagne et en Italie). Cela peut paraître peu. Mais au bout d'un quart de siècle, ça fait un revenu amoindri de 11 %.

Pour compenser ce seul effet en France, il faudrait que la productivité (production par heure de travail) progresse trois fois plus vite que lors de la dernière décennie. Ou tripler l'immigration. Ou travailler chacune et chacun trois heures de plus par semaine. Ou faire monter la proportion de 15-64 ans en emploi de 68 % à 73 %. Ou composer un savant cocktail de ces mesures.

**Marché immobilier chamboulé**

Les changements démographiques auront aussi de lourdes conséquences budgétaires. « Les systèmes publics de retraite vont exercer des pressions croissantes sur les finances publiques », rappellent les experts du MGI. La santé coûtera de plus en plus cher (aux Etats-Unis, les dépenses de santé des plus de 65 ans sont trois plus élevées que celles des moins de 15 ans). Le marché immobilier va être chamboulé.

Les entreprises n'échapperont pas aux vagues. Nestlé a fermé une usine de lait infantile en Irlande qui exportait sa production vers la Chine, pour se tourner vers les compléments alimentaires destinés aux seniors. Il va falloir investir massivement pour bien vivre dans un monde plus vieux.